

MULTI-ACCUEIL IRENE ET MARIE CURIE

Projet d'Etablissement



SOMMAIRE

Introduction.....	4
Projet d'accueil.....	6
1. Prestation d'accueil	6
2. Dispositions prises pour l'accueil d'enfants porteurs de handicap/maladie chronique	8
3. Description des compétence professionnelles mobilisées.....	9
4. Les intervenants extérieurs :	14
Projet éducatif.....	17
1. L'accueil	17
1. Les premières fois.....	17
2. L'adaptation.....	17
3. L'accueil au quotidien.....	18
4. L'accueil de l'enfant différent.....	20
2. L'éveil	21
1. Qu'est-ce que l'éveil du jeune enfant au multi-accueil.....	21
2. La motricité libre.....	21
3. Le jeu libre/ Activité dirigé.....	22
4. L'itinérance ludique	23
3. La communication gestuelle	25
1. Qu'est-ce que c'est ?	25
2. Quel intérêt pour l'enfant ?.....	25
3. Concrètement, comment ça se passe ?.....	25
4. Les repas	26
1. Chez les plus petits	26
2. L'allaitement maternel	27
3. Au jardin Passerelle	27
4. Le choix d'une alimentation saine	27
5. Les soins, moments individualisés	28
1. Le choix de la référence.....	28
2. Les temps de change et l'acquisition de la « propreté »	28
6. Le sommeil.....	29

7. Doudou/tétine ... L'objet transitionnel au multi-accueil	30
9. Le Jardin Passerelle	30
8. L'accueil en surnombre	35
Projet social et de développement durable	36
1. Intégration du multi-accueil dans son environnement social	36
Descriptif de l'environnement	36
Réponse de l'équipement	36
Modalités de relations partenariales	36
Réponse de l'équipement	37
2. Modalités des relations partenariales	37
3. Modalité de participation des familles à la vie de l'EAJE	38
Parents représentants	39
4. Actions de soutien à la parentalité	39
Moyens de communication	39
Mise en œuvre de droit pour les familles en insertion sociale ou professionnelle	40
5. La place de la nature et du développement durable dans le quotidien du multi-accueil.	40
1. D'une volonté politique à l'intérêt pour l'enfant	40
2. Accompagnement par l'association label-vie	41
3. L'évolution de nos pratiques	42
4. Bilan et perspectives	43
Modalités d'évaluation du projet d'établissement	44

Introduction

Identité de l'établissement

Le multi-accueil se situe à Bailleul sur Thérain, rue du Mont César à côté de l'école.

Adresse postale : rue du Mont César - 60 930 Bailleul sur Thérain

Téléphone : 03.44.03.56.30

Mail : multiaccueilbailleul@laligue60.fr

Il s'agit d'un multi-accueil, catégorie petite crèche, fonctionnement PSU.

Dès sa création la municipalité a confié la gestion de l'établissement à la Ligue de l'Enseignement de l'Oise, via une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens signé en novembre 2016, puis renouvelé en décembre 2021 dans le cadre du « service social d'intérêt économique et général » pour les activités d'accueil de la petite enfance.

Il accueille en priorité les enfants résidant sur la commune de Bailleul sur Thérain.

Le gestionnaire

Le multi-accueil de Bailleul sur Thérain est une structure d'accueil municipale gérée par La Ligue de l'Enseignement de l'Oise, association reconnue d'utilité publique par décret du 31 mars 1930 et titulaire d'une concession de service public par décret du 8 janvier 1985

Adresse postale 19 rue Arago, ZAC de Ther 60000 Beauvais

Tel : 03 44 48 16 81

Fax : 03 44 45 85 14 – **Email** fol60@laligue60.fr – **Site internet** www.laligue60.fr

Présentation

Du projet municipal, au partenariat avec la Ligue de l'Enseignement de l'Oise ...

La création de cet établissement est le fruit de la rencontre de deux entités : la municipalité de Bailleul sur Thérain et la Ligue de l'Enseignement de l'Oise, le premier ayant le désir d'offrir à ses concitoyens une offre de garde supplémentaire et complémentaires à celle existantes ainsi que de faciliter l'entrée des enfants à l'école maternelle, le second ayant une expertise reconnue sur le territoire, dans la gestion humaine et sociale des établissements d'accueil du Jeune enfant.

Le Jardin Passerelle, projet novateur dans l'Oise, est le point de départ de la création de la structure. L'idée de la municipalité était de trouver un moyen, un lieu de vie du jeune enfant qui permettrait une entrée en douceur dans l'école.

Le multi-accueil Irène et Marie CURIE a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 2016.

Etablissement géré par la Ligue de l'enseignement de l'Oise depuis sa création, il a une capacité d'accueil de 20 berceaux, répartis en deux unités de vie : l'unité Crèche et le Jardin Passerelle. Il est ouvert du Lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. L'équipe de professionnelle est composée de deux éducatrices de jeunes enfants (directrice et directrice adjointe), deux Auxiliaires de puériculture et trois Auxiliaire petite enfance (CAP AEPE ou équivalent)

Le bâtiment est composé de deux unités de vie séparés par une paroi amovible. Elle permet à l'équipe de moduler l'espace en fonction des moments et des besoins : Le mercredi et durant les vacances scolaires, l'accueil est commun à tous le multi-accueil. Ce qui permet de varier le quotidien, aux enfants de découvrir et investir un espace différent, de profiter d'un autre matériel et d'autres propositions pédagogiques.

Projet d'accueil

Âge des enfants accueillis

Le multi-accueil accueille les enfants de 10 semaines à 4 ans, 6 ans pour les enfants porteurs de handicap.

Capacité d'accueil

La structure d'accueil peut accueillir 20 enfants simultanément âgés de 10 semaines à 4 ans et jusqu'à 6 ans pour les enfants en situation de handicap. Selon l'article R2324-43 du Code de la Santé Publique, une tolérance de 10% de dépassement pourrait être autorisée par la PMI, ce qui permettrait d'accueillir jusqu'à 22 enfants simultanément sur des temps limités et définis de la journée.

L'accueil des enfants est organisé de 7h30 à 18h30 pour 20 places avec la modulation suivante :

- 13 places de 7h30 à 8h30
- 20 places de 8h30 à 17h00 (modulation à 15 places sur cette planche horaire les mercredi)
- 15 places de 17h00 à 18h30

Durant les vacances scolaires, la modulation est de 15 places par jour de 7h30 à 18h30.

1. Prestation d'accueil

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 07h30 à 18h30

Elle est également fermée 5 semaines réparties sur l'année civile comme ceci : 1 semaine entre Noël et Jour de l'an, 1 semaine durant les vacances scolaires de printemps, les 3 premières semaines d'août.

Elle est également fermée :

- Le vendredi qui suit le jeudi de l'Ascension
- Le Lundi de Pentecôte
- 2 jours au cours de l'année dédiés aux journées pédagogiques
- Les jours fériés

Le calendrier des fermetures sera communiqué aux familles lors de l'établissement du contrat d'accueil personnalisé de l'enfant. Il est par ailleurs affiché dans le hall d'accueil de la structure.

- **Modes d'accueil :**

L'accueil régulier : les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents sans durée minimale imposée. Les enfants sont connus et inscrits dans la structure sur la base d'un contrat établi avec les parents comprenant un nombre d'heures mensuelles et un nombre de jours par semaine. La notion de régularité ne renvoie pas à une durée mais à une récurrence.

Toutes les heures contractualisées seront facturées mensuellement.

L'accueil occasionnel : les besoins ne sont pas connus à l'avance. Ils sont ponctuels et ne sont pas récurrents. L'enfant est déjà connu de l'établissement (il y est inscrit et l'a déjà fréquenté) et a besoin d'un accueil pour une durée limitée, ne se renouvelant pas à un rythme régulier prévisible d'avance. La mensualisation n'est pas applicable dans ce cas.

L'accueil d'urgence : L'accueil dit « d'urgence » correspond à un accueil non prévisible à l'avance. Il ne peut faire l'objet d'un contrat, ni d'un calcul du tarif horaire, l'enfant et les ressources familles n'étant pas connu de la structure. Une fiche de renseignements administratifs sera à remplir au moment de l'accueil. Les documents nécessaires au calcul du tarif horaire seront demandés dans un second temps. La facturation sera établie sur les heures effectivement réalisées par l'enfant.

Les règles pour l'accueil dit « d'urgence » ont été fixées par le Service Petite Enfance et la direction générale de la Ligue de l'enseignement de l'Oise en Comité de Pilotage.

Les critères retenus sont les suivants :

- Arrêt maladie ou accident de travail de l'assistante maternelle agréée habituelle de l'enfant (durée maximale de l'accueil = 5 jours) ;
- Prise de poste immédiate pour un parent en recherche d'emploi (durée maximale de l'accueil = 10 jours) ;
- Urgence familiale c'est-à-dire décès ou hospitalisation d'un proche parent de l'enfant : père, mère, frère ou sœur (durée maximale de l'accueil = 5 jours) ;
- Urgence sociale liée à l'absence ou à la perte du logement (durée maximale de l'accueil = 10 jours).

Dans tous les cas, le bénéfice d'un accueil dit « d'urgence » pour un enfant ne pourra être considéré comme un critère favorisant pour un accueil de longue durée au sein du multi-accueil I et M Curie.

Pour faire suite à cet accueil dit « d'urgence », en fonction de la situation et après évaluation des possibilités par la directrice de la structure, il pourra être proposé un accueil dit « de dépannage » sur une durée limitée, ne pouvant excéder 3 mois soit 12 semaines. Cet accueil fera l'objet d'un contrat d'accueil régulier qui précise les dates de début et de fin d'accueil. Il ne sera ni renouvelé, ni prolongé.

- Restauration collective

Les repas des enfants accueillis sont fournis par la structure. Ils sont livrés par la société Ansamble, en liaison froide. Le service municipal de restauration collective se charge de la remise en température des plats puis de la livraison sur le multi-accueil.

Les enfants du Jardin Passerelle sont invités à prendre le repas au sein des locaux de la restauration scolaire. Ces temps s'organisent progressivement au cours de l'année scolaire en fonction des enfants.

- Activité à l'extérieur

Chaque mois, nous programmons une sortie à l'extérieur de la structure. Grâce à l'achat de 2 poussettes doubles, de moyens de portage physiologiques et avec le concours des parents et de bénévoles, nous emmenons les enfants se promener aux alentours de la structure. Plusieurs lieux sont en accès direct et sécurisé :

- Le Bois Alette, situé au pied du Mont César
- Les abords du gymnase municipal où vont paître des moutons à certains moments de l'année
- Le terrain de tennis situé derrière la Marie que nous utilisons pour jouer aux ballons...

En fonction des moments de l'année, des animations et de nos découvertes, nous explorons d'autres lieux. Le projet d'investissement dans des vélos cargos nous permettra bientôt d'aller au-delà des limites physique des enfants, pour aller au parc de jeux, aux abords des étangs de Bailleul, pour observer la nature et partager ensemble de nouvelles expériences.

De par notre projet du Jardin passerelle, les plus grands ont la possibilité de participer aux temps festifs organisés au sein du Groupe scolaire François Mitterrand : spectacle de Noël, défilé du carnaval, balade contée ... sont autant de moments de rencontres et de partages qui enrichissent le quotidien des enfants et participent à leur intégration progressive à l'école.

2. Dispositions prises pour l'accueil d'enfants porteurs de handicap/maladie chronique

Le multi-accueil I et M Curie peut accueillir des enfants présentant **un handicap, une allergie ou atteint d'une maladie chronique**. Le projet d'accueil est réfléchi, dès la demande d'admission, avec les parents, l'équipe encadrante, le médecin de l'établissement et les professionnels assurant la prise en soin de l'enfant hors de l'établissement. Les avantages pour l'enfant, les limites de l'accueil et les facteurs liés à la pathologie de l'enfant sont exposés et discutés en réunion pluridisciplinaire.

Une fois l'admission prononcée, et dans le cas d'un handicap ou d'une maladie chronique, la période d'adaptation sera repensée et aménagée en équipe.

Une fois la période d'adaptation passée et au terme d'un contrat d'un premier mois, un bilan en équipe pluridisciplinaire avec les parents sera réalisé pour vérifier la pertinence du projet d'accueil. S'il est validé par l'ensemble des professionnels, l'admission est effective. S'il n'est pas validé, les parents seront accompagnés par la direction de l'établissement dans la recherche d'un mode d'accueil plus adapté à la situation de leur enfant.

Afin de sécuriser les conditions d'accueil des enfants présentant un handicap, une maladie chronique, une allergie ou une intolérance alimentaire, **un projet d'accueil individualisé (PAI)** sera mis en place. Il sera signé par le responsable et le médecin de la crèche, les parents ou les responsables légaux de l'enfant et le médecin traitant ou tout autre professionnel médical suivant l'enfant hors de l'établissement.

Le RSAI du service Petite enfance est présent dans l'accompagnement des équipes et participe à l'organisation de l'accueil de cet enfant.

3. Description des compétence professionnelles mobilisées

Afin de garantir le meilleur accueil possible et la sécurité des enfants, la crèche fonctionne avec un effectif de 7 professionnels. Composer de différents corps de métier, nos spécificités complémentaires sont une richesse pour l'accueil du jeune enfant.

La direction

La direction de la structure d'accueil est assurée par une Elodie PERES, Educatrice de Jeunes Enfants. Sa fonction est d'assurer le bon fonctionnement de la structure au quotidien.

Ses missions :

- Assurer la gestion administrative et financière de l'établissement
- Instruire les dossiers d'inscription et accueillir les familles
- Organiser la commission d'accueil avec les élus de Bailleul sur Thérain
- Assurer le lien avec la municipalité de Bailleul et les structures partenaires
- Communiquer les informations sur le fonctionnement de l'établissement
- Accompagner et gérer l'équipe, encadrer les stagiaires
- Organiser les échanges d'informations avec les familles et les équipes
- Respecter et appliquer la réglementation en vigueur
- Aménager les locaux de la structure pour qu'ils soient un lieu de vie chaleureux, adapté à l'enfant, un lieu de sécurité, d'éducation à la santé et d'épanouissement
- Collaborer avec les directrices des autres structures petite enfance du territoire
- Participer au montage et au suivi du budget

- S'assurer de la mise en œuvre des protocoles d'hygiène, médicaux, d'urgence et de sécurité
- Organiser des actions de préventions et d'éducation à la santé auprès des enfants et des familles
- Valider les ordonnances médicales et l'administration de traitements médicaux
- Mettre en place les PAI avec l'appui du médecin de la structure
- Acheter, gérer et suivre l'équipement

En cas d'absence, la continuité de direction est assurée par la directrice adjointe.

L'adjointe de direction

La direction adjointe est assurée par Cyrielle DUBUS, Educatrice de jeunes enfants.

Ses missions :

- Assurer la co-responsabilité de la structure en cas d'absence de la directrice et la continuité de direction.
- Seconder la direction dans les diverses tâches administratives (inscriptions, plannings...).
- Accompagner et encadre les enfants en fonction des besoins.
- Veiller au bien-être, à la sécurité et à l'épanouissement des enfants en s'assurant de l'application du projet pédagogique.
- Impulser et participer à la réalisation de projets
- Proposer et animer des jeux et activités variés et adaptés aux besoins, au développement et à l'âge des enfants,
- Commander le matériel pédagogique
- Animer, motiver et dynamiser l'équipe
- Former et encadrer les stagiaires
- Assurer la relation avec les familles en communiquant régulièrement sur ses observations de l'enfant (acquisitions, progrès, comportement...),
- Accompagner l'enfant dans les différents temps de vie de la structure d'accueil (repas, change, sieste, activités)
- Avoir un rôle de prévention dans les éventuels troubles des enfants
- Accompagner chaque enfant dans son développement affectif, psychomoteur et sensoriel et aménager ses conditions de vie et son environnement afin de préserver son bien-être.

Continuité de direction :

En l'absence du directeur(rice), la continuité de direction est assurée par le directeur(rice) adjointe qui veille à :

- L'organisation générale de la structure et les liens partenariaux
- Les informations aux familles relatives au fonctionnement de l'établissement
- L'application des protocoles d'hygiène, médicaux, et d'urgence

Si la directrice et l'adjointe sont absentes, la continuité de l'organisation est assurée par une auxiliaire de puériculture présente physiquement dans la structure (celle d'horaire du matin est relayée par celle d'horaire d'après-midi).

Elle est alors désignée pour garantir :

- La mise en œuvre des procédures en cas d'urgence
- Le respect de la réglementation
- Le lien avec les familles

L'encadrement des enfants

Les Educateurs de jeunes enfants sont chargés de veiller plus particulièrement au bien-être de l'enfant de façon plus individuelle, de proposer des projets éducatifs et d'accompagner les équipes. Ils ont également différentes missions :

- Veiller au bien-être, à la sécurité et à l'épanouissement des enfants en s'assurant de l'application du projet pédagogique.
- Impulser et participer à la réalisation de projets
- Proposer et animer des jeux et activités variés et adaptés aux besoins, au développement et à l'âge des enfants,
- Animer, motiver et dynamiser l'équipe
- Former et encadrer les stagiaires
- Assurer la relation avec les familles en communiquant régulièrement sur ses observations de l'enfant (acquisitions, progrès, comportement...),
- Accompagner l'enfant dans les différents temps de vie de la structure d'accueil (repas, change, sieste, activités)
- Avoir un rôle de prévention dans les éventuels troubles des enfants
- Accompagner chaque enfant dans son développement affectif, psychomoteur et sensoriel et aménager ses conditions de vie et son environnement afin de préserver son bien-être.

Les Auxiliaires de puériculture ont pour mission d'assurer l'encadrement des enfants sur l'ensemble de la journée en respectant leurs rythmes.

Ils assurent sous la responsabilité de la Direction :

- L'accueil des enfants et des parents (recueil d'informations relatives à l'enfant ou restitution de la journée, problèmes particuliers, observations ...)
- L'organisation d'activités et de différents ateliers
- L'observation de l'enfant en vue de répondre aux mieux à ses besoins quotidiens et de respecter son rythme
- Le respect de l'hygiène, de l'environnement par l'entretien et la désinfection quotidienne des locaux, du linge, du matériel et des jouets
- La prise en charge des enfants sur des temps individuels et en groupe
- La sécurité des enfants en aménageant les lieux de vie et en assurant une surveillance constante.
- L'administration des traitements médicamenteux après validation de l'équipe de direction et la surveillance médicale de l'enfant.

Les Auxiliaires Petite Enfance travaillent sous l'autorité directe de la Direction et en binôme avec les Auxiliaires de Puériculture. Ils sont titulaires au minimum d'un CAP Petite enfance ou peuvent justifier de plus de 3 ans d'ancienneté dans l'accueil du tout petit.

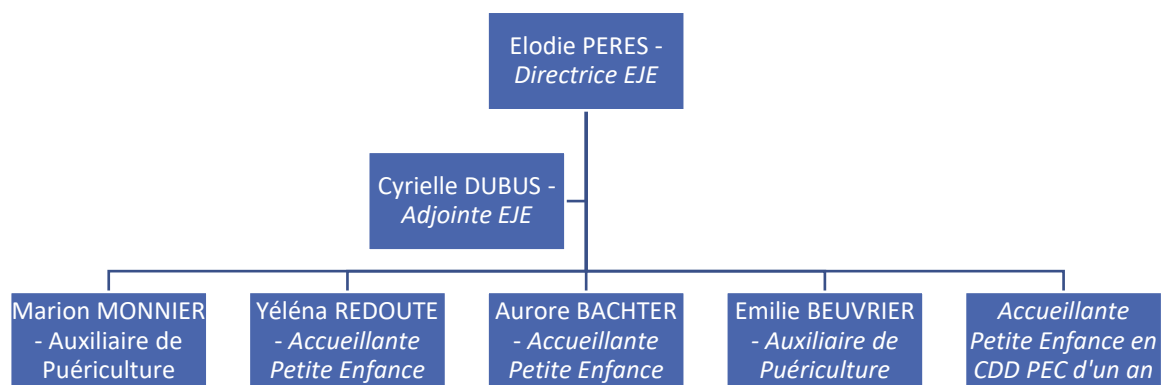
Leurs missions sont :

- L'accueil des enfants et des parents (recueil d'informations relatives à l'enfant ou restitution de la journée, problèmes particuliers, observations ...)
- L'organisation d'activités et de différents ateliers
- L'observation de l'enfant en vue de répondre aux mieux à ses besoins quotidiens et de respecter son rythme
- Le respect de l'hygiène, de l'environnement par l'entretien et la désinfection quotidienne des locaux, du linge, du matériel et des jouets
- La prise en charge des enfants sur des temps individuels et en groupe
- La sécurité des enfants en aménageant les lieux de vie et en assurant une surveillance constante.

Organigramme de l'équipe

L'équipe du Multi-accueil est composée de 7 professionnelles :

- Deux éducatrices de jeunes enfants sur les postes de directrices et directrices adjointes
- Deux auxiliaires de puériculture (une sur chaque groupe d'enfants)
- Trois Accueillante Petite enfance (une au Jardin passerelle, deux sur l'unité crèche). Un de ces trois postes est pourvu dans le cadre d'un contrat à durée déterminée PEC.



Travail d'équipe

L'équipe se retrouve chaque mois pour des temps de réunions de travail. Ils sont organisés à tour de rôle en équipe complète (réunion pédagogique et organisationnel) ou entre collègues d'une même unité (réunion crèche / Réunion Jardin passerelle.)

Trois fois par an sont organisés des réunions d'analyse de la pratique. Ces temps de travail de 2 heures sont guidés par..., Psychologue DE. L'équipe a la possibilité de demander à ce que la direction ne soit pas présente sur ces temps d'analyse de la pratique.

En plus de ces temps de réunions, les entretiens annuels sont organisés par la direction. Ils sont l'occasion de faire un point sur la pratique du professionnel, ses points forts et ses points faibles, de fixer des objectifs pour l'année à venir, de réfléchir autour du projet professionnel du salarié. Au besoin, des temps d'entretien et d'accompagnement supplémentaire peuvent être organisés par la direction.

Intégration de nouveaux membres de l'équipe.

Lorsqu'un nouveau professionnel rejoint l'équipe, nous l'accueillons de préférence sur une journée pédagogique (le nouveau contrat PEC arrive chaque année à la fin de la période de fermeture estivale). Cela permet ainsi à chaque membre de l'équipe de faire connaissance, en dehors de la présence des enfants. Il peut être invité à participer à une réunion d'équipe en amont de sa prise de poste. A son arrivée, l'auxiliaire de puériculture de sa section est chargée, plus particulièrement, d'accompagner les premiers jours de son nouveau collègue sur la section.

Plusieurs outils et documents ont été rédigés par l'équipe afin de transmettre le maximum d'information. Ces documents sont transmis en amont de l'arrivée sur le poste et sont toujours à disposition dans les sections et en salle du personnel, afin d'être facilement consultables :

- Projet d'établissement
- Protocoles d'évacuations, de confinements, de sortie et de sieste.
- Manuel de fonctionnement des sections
- Protocole médical
- Règlement de fonctionnement de la Ligue de l'Enseignement et son annexe spéciale EAJE

Les salariés s'engagent à prendre connaissance de ces documents ainsi qu'à les consulter régulièrement afin d'être toujours à jour dans leurs connaissances.

4. Les intervenants extérieurs :

Le médecin de crèche

La surveillance médicale générale est assurée par un médecin – sous forme de prestation de service.

Nom : DR CNOCKAERT Perrine

Coordonnées : 2 E place écoles - 60510 LAVERSINES

Tel : 03.44.52.04.83

Ce médecin :

- assure les visites médicales d'admission des enfants de moins de 4 mois, en présence des parents.

Selon l'article R2324-39 du décret n°2010-613 du 7 juin 2010, le médecin de la structure effectue de façon systématique les visites médicales d'admission de tous les enfants de moins de 4 mois, et tous ceux de plus de 4 mois ne présentant pas de handicap ou de maladie chronique, ni de problème de santé nécessitant une attention particulière. Un certificat médical d'admission peut être fait par un autre médecin au choix de la famille.

- assure les actions d'éducation et de promotion de la santé auprès du personnel
- veille à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie ou d'autres situations dangereuses pour la santé ;
- assure le suivi préventif des enfants accueillis et veille à leur bon développement et à leur adaptation dans la structure en liaison avec le médecin de famille ;
- veille à l'intégration des enfants en situation de handicap, d'une affection chronique ou de tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière et, le cas échéant, met en place un projet d'accueil individualisé ou y participe ;

Dans le cadre de ses missions à la crèche, il n'est pas habilité à effectuer la vaccination ni à établir des ordonnances.

La présence du médecin sera communiquée aux familles concernées par convocation médicale individuelle.

Référent santé

Bénévole « Lire et faire lire »

Isabelle ROBERT, bénévole de l'association « Lire et Faire lire » est présente tous les vendredis depuis septembre 2021 pour des temps de lecture aussi bien sur l'unité crèche que sur le Jardin passerelle. Son intervention est découpée comme suit : De 9h30 à 10h00 sur l'unité crèche puis de 10h à 10h30 au jardin passerelle.

Ses missions :

Sophie SZELAG Psychomotricienne

Sophie intervient au multi-accueil dans différents cadres :

- Chaque début d'année scolaire, nous organisons un atelier parents-enfants de motricité. Elle est alors disponible pour répondre aux questions des familles. Ce temps est particulièrement important pour l'équipe car il nous permet d'appuyer notre pratique de la motricité libre sur le multi-accueil et nous aide à sensibiliser les familles à cette pratique.
- Deux fois par mois, elle intervient auprès des enfants des deux unités pour des ateliers de motricité. Via l'organisation de ces temps de jeux, elle observe le développement psychomoteur des enfants, accompagne les professionnels dans la pratique et la mise en place d'atelier, réponds à leurs questions éventuelles. Elle est aussi disponible pour rencontrer les familles ayant des inquiétudes vis-à-vis de leur enfant.

Audrey BERNARD, AnimTesMains.

Formatrice en communication gestuelle, Audrey forme les professionnelles de l'unités crèche à cette pratique depuis octobre 2019. Ses temps de présence sur le multi-accueil sont autant des temps de formations pour les équipes que des temps de partage et d'éveil pour les enfants. De plus, elle propose aussi régulièrement des ateliers de communication gestuelle pour les familles du multi-accueil.

Aurélie BONNAIE GORSANE, Psychologue

Psychologue DE, Mme BONNAIE GORSANE, accompagne les équipes dans les séances d'Analyse de la Pratique. Ces séances de 2h ont lieu 3 fois par an. La direction participe à ces temps d'analyse, mais il est possible pour l'équipe de demander qu'elle n'y assiste pas.

Formation

- Modalité d'organisation des formations

Les équipes disposent de la possibilité d'assister à plusieurs temps de formations :

- Les temps de formations obligatoires (PSC, AFGSU 2, HACCP ...) dispensé via le plan de formation annuel de la Ligue de l'enseignements de l'Oise, organiser en fonction des besoins de chaque salarié.
- Les temps de formations du service Petite Enfance. Depuis 2 ans maintenant, le service Petite Enfance organise des temps de formations pour tous les professionnels de la petite Enfance du Beauvaisis. Financé par un projet régional, ces temps de formations permettent aux équipes de rencontrer d'autres professionnels du secteur, d'enrichir ou approfondir leurs connaissances sur des thématiques très variés. Les salariés transmettent leurs vœux de formations à chaque fin d'année civile à leur direction de structure, qui veillent à répartir les formations de manière équitable entre chaque professionnelle ainsi qu'en fonction du projet professionnel de chacun, ainsi que des besoins et projets en cours sur la structure.

- Tutorat des stagiaires

Le multi-accueil accueille très régulièrement des stagiaires du milieu de la Petite enfance. Le tutorat est organisé sur la base du volontariat et accompagné par la direction.

Projet éducatif

1. L'accueil

L'accueil est une des valeurs de notre structure. Elle est aussi au cœur de notre métier, de notre vocation en tant que lieu d'accueil du Jeune enfant et de sa famille.

1. Les premières fois

Accueillir c'est tout d'abord rencontrer. Cette première rencontre a souvent d'abord lieu auprès de la direction. Nous veillons à ce que chacun reçoive un accueil de qualité.

Cette première rencontre, est bien souvent le moment pour les familles de découvrir un univers alors inconnu pour eux.

Elle donne le ton. L'idée est de transmettre aux familles le maximum d'information, de les rassurer, mais aussi de leur présenter la structure, le fonctionnement, les professionnelles, nos valeurs et pratiques.

L'inscription de l'enfant : il s'agit du premier accueil de l'enfant et de sa famille. Ce moment est primordial car c'est la première rencontre pour les familles (enfants et parents) avec les professionnels et les lieux dans lesquels leur enfant évoluera chaque jour. Lors de l'inscription, les parents et leurs enfants seront ainsi invités à visiter les locaux et à rencontrer les professionnels. Cette première rencontre permettra de créer une confiance mutuelle entre parents, enfants et professionnels. Lors de cet échange, ce document sera présenté ainsi que le règlement de fonctionnement. Les parents pourront profiter de ce moment pour poser toutes leurs questions et se livrer au directeur(trice) sur leurs inquiétudes et leurs angoisses.

2. L'adaptation

L'adaptation : Il est parfois difficile de se séparer, que ce soit pour l'enfant ou les parents. Une séparation progressive sera mise en place systématiquement, cette dernière sera basée sur la confiance entre professionnels, parents et enfants. Cette adaptation est proposée sur 1 à 2 semaines avant la date souhaitée de l'accueil de l'enfant. Elle est progressive et réajustable en fonction des besoins de l'enfant et de sa famille.

La période d'adaptation est une étape indispensable : l'enfant va apprivoiser un nouvel espace de vie (bruit, odeur, couleur, lumière...) ; découvrir de nouveaux visages et se familiariser à la vie en collectivité.

Du côté de l'équipe, c'est une période essentielle et nécessaire pour découvrir et connaître chaque enfant afin de respecter ses besoins et ses habitudes. L'équipe s'organise de manière à permettre à la référente de l'enfant d'accueillir la famille dans de bonnes conditions : durant tout le temps de présence de la famille, ses collègues prendront le relais avec le groupe d'enfant. Elle sera ainsi entièrement disponible à la famille.

Elle veille aussi à créer une ambiance détendue ainsi qu'à se répartir correctement dans l'espace. Les collègues n'interviendront pas dans la discussion entre la référente de l'enfant et la famille et sont particulièrement vigilante aux restes des enfants.

Une fiche d'adaptation a été rédigée par chacune des équipes. Elle permet aux professionnelles d'avoir une trame de discussion avec les familles. Ce document est spécifique à chaque unité de vie et permet ainsi de s'adapter aux plus justes aux spécificités d'accueil en fonction de l'âge de l'enfant ainsi que du projet pédagogique et éducatif de l'unité. Elle nous informera de ses habitudes, de ses rythmes de repos et d'alimentation, sans oublier ses rituels de séparation ou d'endormissement. A travers elle, nous tenterons de nous adapter à l'individualité et la singularité de chaque enfant.

L'important durant cette période est de mettre à l'aise enfant et parents. Les temps de séparation ne sont proposés qu'une fois la famille et l'enfant prêt. Il est à notre sens, préférable de multiplier les temps de présence avec le parent ou les petits temps de séparation plutôt que d'imposer un calendrier d'adaptation fixe qui ne serait pas adapter à la spécificité de chaque enfant et chaque famille.

Il est parfois nécessaire de prolonger cette période d'adaptation. Si l'enfant n'est pas à l'aise dans la structure on pourra proposer à la famille de rester plus longtemps sur de petit temps de séparation, durant le moment qui sera le plus opportun pour l'enfant.

Toutefois, une trame peut être proposée comme suit :

- 1 séquence d'une à deux heures en présence du/des parents dans l'unité de vie des enfants.
- 1 séquence avec éventuellement une petite séparation de quelques minutes
- 1 séquence avec petite séparation puis repas pris sur la structure en présence du parent.
- 1 séquence avec séparation et repas sans la présence du parents
- 1 séquence avec séparation, repas et proposition d'un temps de sieste
- 1 séquence équivalent d'une petite journée d'accueil.

Sur l'unité crèche, c'est la référente de l'enfant qui commence la période d'adaptation. Nous essayons d'adapter le planning de l'adaptation en fonction des horaires du professionnel référent afin de favoriser la création d'un lien d'attachement sécurisant, entre la professionnelle, l'enfant et ses parents. Elle ne pourra être l'interlocutrice exclusive mais sera celle à privilégié tant que l'enfant en aura besoin.

Sur le Jardin passerelle, une professionnelle est désignée accueillante de référence durant la période d'adaptation. Elle sera chargée de transmettre à sa collègue, toutes les informations nécessaires à la bonne prise en charge de l'enfant.

3. L'accueil au quotidien

C'est un temps important ayant des objectifs communs avec l'adaptation. Ce doit être un moment privilégié, tant pour l'enfant que pour la famille qu'avec l'adulte qui les accueille. La qualité de l'accueil influe sur la prise en charge quotidienne de l'enfant et de sa famille dans sa globalité.

Du côté des enfants : C'est une étape nécessaire au bon déroulement de la journée de l'enfant. C'est en fonction du vécu de l'accueil qu'il pourra plus ou moins sereinement se séparer de son parent. L'accueil doit permettre à l'enfant de se trouver en sécurité affective, c'est-à-dire de tisser un lien stable

avec l'adulte qui saura répondre à ses besoins. Chaque enfant ayant une capacité à la séparation qui lui est propre, il est important de respecter son rythme et d'individualiser son accueil.

Du côté de la famille : La famille a également besoin d'être accueillie. Au moment de l'accueil, ils doivent être suffisamment confiants quant à la prise en charge journalière pour nous confier leur(s) enfant(s). De la qualité de l'accueil, quel que soit le moment ou le lieu, dépend la nature des relations futures avec les parents. Ils doivent pouvoir confier leur enfant et quitter la crèche en toute sérénité. Il est donc important d'établir un climat de confiance.

Le soir, l'enfant a parfois besoin d'un peu de temps pour créer un lien entre les différents moments de sa vie (crèche/maison) pour en assurer la continuité. L'enfant peut exprimer sa difficulté à passer d'un monde à l'autre. Il est donc important de lui laisser du temps lors des retrouvailles avec son(ses) parents.

Aussi, les parents sont invités à rentrer au sein de la salle de vie pour accompagner leur enfant dans le processus de séparation et lors des retrouvailles. Chaque parent et enfant pourra mettre en place un rituel qui leur permettra de mieux vivre la séparation et les retrouvailles.

Du côté de l'équipe :

Accueillir au quotidien, c'est d'abord une posture : Les professionnels sont installés au sol, auprès des plus petits. Nous invitons les parents à nous rejoindre pour un temps d'échanges. Ce moment est très important : Il permet à la famille de nous transmettre les informations qui nous seront utiles à la prise en charge de leur enfant sur la journée. Mais c'est aussi un moment de rencontre. On se dit « bonjour » et nous laissons aussi le temps à la famille et à l'enfant de se dire « au revoir ». Cet accueil du matin est mêlé de deux sentiments opposés : le plaisir de retrouver la crèche, les professionnelles, les autres enfants, les jouets ... Mais aussi la difficulté que cela peut être de laisser son parent et/ou son enfant pour une journée. Accueillir au quotidien c'est donc aussi accueillir une séparation.

Plusieurs aménagements peuvent aider à cet accueil/séparation :

- **Le positionnement de l'adulte** (dans l'espace mais aussi la posture). Accueillir la difficulté de la séparation, accueillir la parole de l'adulte.
- **L'aménagement de coin jeux facilitateur.** L'installation de coins de jeux variés permet aux enfants de donner envie et donc d'aider à la séparation. Pour cela, les professionnels arrivent 15 min avant l'arrivée des premiers enfants pour aménager l'espace. Les coins de jeux sont disposés dans la pièce de vie. L'aménagement de l'unité est fixe et a été réfléchi en équipe. Il évolue en fonction des enfants, de leurs besoins sensorimoteurs. Retrouvé chaque matin, une pièce de vie similaire permet aux enfants de créer des repères spatiaux qui faciliteront les séparations du matin. De plus les coins sont aménagés de manière à inviter les enfants au jeu : La dinette est disposée sur la table, les hochets réparties sur le tapis, les crayons attendent sur le tableau, les jeux de constructions, ou autre, sont mis en scène sur les tapis.
- **Les rituels :** Avec le temps, certains rituels facilitateurs de la séparation sont mis en place par les enfants et/ou les professionnelles. Ces rituels sont personnalisés : si un enfant a besoin de faire un dernier coucou à son parent par le hublot, un autre aura besoin d'aller chercher son doudou pour faire un câlin à l'adulte. Le travail du professionnel est alors de proposer et de s'adapter à la préférence de chacun.

Les temps d'échange entre collègues permettent alors aux équipes d'accompagner de la même manière les enfants. Cela participe aussi à la mise en place de rituel stable qui participeront à renforcer la sécurité affective de chaque enfant.

Accueillir la parole de l'adulte :

Sur notre structure nous avons à cœur de laisser une grande place aux familles. L'accueil se veut chaleureux et disponible. Chaque jour, la professionnelle du matin est donc désignée comme étant

Pour la bonne qualité de l'accueil, nous veillerons à :

- Ce qu'un accueillant soit disponible. Accueillir c'est aussi communiquer avec la famille et ainsi favoriser l'ouverture sociale et culturelle.
- Créer une relation de confiance avec la famille
- Respecter les différences et individualiser l'accueil
- Favoriser l'échange avec les parents, permettant d'établir une continuité entre l'espace familial et l'espace collectif. Pour cela, les habitudes de l'enfant sont consignées dans le classeur de transmissions par l'adulte qui accueille la famille.
- Être à l'écoute des difficultés des parents
- Verbaliser la séparation et les difficultés qui lui sont inhérentes.

l'accueillante. Elle est disponible pour accueillir les familles. Les autres professionnels sont alors vigilants à s'occuper du reste du groupe.

Certains parents trouvent dans la structure un lieu d'écoute qui va parfois au-delà du cadre de la petite enfance. Une situation personnelle ou professionnelle angoissante pour le parent peut déteindre sur son moral ainsi que sur celui de son enfant. Certains enfants très sensibles peuvent alors passer des journées compliquées sur la crèche. Laisser aux parents la possibilité de s'exprimer, accueillir leur besoin de se confier peut alors permettre aux professionnels de comprendre ce qui se passe à la maison, et mettre des mots sur le changement d'attitude de l'enfant. On peut alors discuter avec cet enfant. Cela peut parfois avoir un réel impact sur le quotidien de l'enfant. La parole des parents ne peut alors se libérer que si les professionnelles ont su créer un climat de confiance, de respect mutuel au fil des temps d'accueil. Lorsque la relation avec le parent est aussi riche, nous pouvons alors vraiment jouer notre rôle d'accompagnement à la parentalité.

4. L'accueil de l'enfant différent

Dans le respect de l'intérêt de l'enfant, l'accueil d'enfants atteints de maladies chroniques ou en situation de handicap, sera envisagé au cas par cas, dans la limite des caractéristiques du fonctionnement collectif, en fonction de la prise en charge nécessaire, et des adaptations à envisager.

Un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) sera établi entre la famille, une coordination d'équipe, le médecin traitant de l'enfant et le médecin de l'établissement. Ce projet permettra aux professionnels de

connaître les difficultés de l'enfant et adopté la conduite à tenir en cas d'urgence. Aussi, une réflexion commune trouvera sa place pour accueillir l'enfant et sa famille dans les conditions les plus adaptées et agréables possibles. Ce travail de partenariat sera indispensable car il permettra une continuité éducative et assurera une cohérence avec les familles et les partenaires. Pendant toute la durée de l'accueil de l'enfant au sein du multi-accueil, les parents seront associés à l'élaboration, à l'application et à l'évolution du projet d'accueil individualisé.

L'équipe assurera un accueil de qualité et des propositions riches chaque jour, adaptées à l'enfant, sans pour autant faire référence à une rééducation ou à des soins médicalisés.

Pour les autres enfants, l'accueil d'enfants en situation de handicap permet de développer leur esprit de tolérance dès le plus jeune âge en acceptant la différence.

2. L'éveil

1. Qu'est-ce que l'éveil du jeune enfant au multi-accueil

Au multi-accueil, les professionnels accompagnent l'éveil des enfants. Cela se traduit principalement par l'aménagement de l'espace de jeu des enfants ainsi que par les propositions éducatives qui leurs sont faites.

L'éveil de l'enfant est suscité tout au long de la journée par le jeu. Le jeu est un besoin fondamental, c'est en jouant que l'enfant se construit tant psychiquement que physiquement. C'est une activité libre qui ne peut être imposée. A travers les différents jeux, l'enfant développe ses sens et sa créativité. Le jeu est également un support de socialisation et d'apprentissage à la vie collective.

Notre rôle de professionnel consiste à donner aux enfants ce dont ils ont besoin pour s'éveiller. C'est par nos connaissances ainsi que par l'observation quotidienne des enfants que nous pouvons répondre à leurs besoins.

2. La motricité libre

Concept décrit par Emmi PICKLER, il met en avant la capacité naturelle de l'enfant à évoluer. Le bébé à les ressources pour apprendre à bouger seul. Il n'a pas besoin que l'adulte lui apprenne. Par des mouvements répétés et expérimentaux, il va apprendre à se mouvoir.

En lien avec les notions d'autonomie et de respect du rythme de chaque enfant, nous favorisons la motricité libre pour des tout-petits. La motricité libre c'est le fait de laisser un enfant évoluer à son rythme, au rythme de son développement moteur.

Au travers de l'exercice de cette activité spontanée, le bébé est en vérité le moteur, l'animateur de la progression de son développement global : psycho-moteur, cognitif, psychique »...

... « Il importe de ne pas le contrarier en faisant intrusion, en exposant par exemple le bébé à des postures qu'il n'a pas encore découvertes et qu'il n'est pas encore prêt à adopter,

lui enlevant la joie de découvrir par lui-même et la confiance en ses propres capacités » E. Pikler : "Se mouvoir en liberté dès le premier âge".

Les tout-petits disposeront d'un espace plutôt modulable leur permettant de faire leurs propres expériences allongés, assis, debouts etc. Les enfants qui ne savent pas encore s'asseoir seuls seront allongés sur le dos. A partir de cette position l'enfant va trouver par lui-même „ses appuis“ nécessaires, avec ses pieds, ses orteils, ses mains, ses coudes, ses genoux, pour changer de position et se déplacer.

Le rôle de l'adulte est de lui permettre d'expérimenter seul. Pour ce faire, quelques règles ont été édictées :

- Les bébés sont mis au sol sur les tapis le plus souvent possible.
- Nous ne mettons jamais un enfant dans une position qu'ils ne maîtrisent pas et de laquelle il ne saurait se défaire afin de ne pas le bloquer dans cette position
- Par le regard et la parole, la professionnelle soutient l'enfant dans ses découvertes motrices et sensoriels.
- L'adulte intervient le moins possible dans les explorations de l'enfant.

3. Le jeu libre/ Activité dirigé

Le jeu est un élan spontané de l'enfant qui n'appartient qu'à lui. L'expérience de l'enfant est au cœur de notre pratique.

Cette ligne directrice guide nos propositions quotidiennes. Ainsi l'aménagement de l'espace est réfléchi et modifié plusieurs fois au cours de l'année afin de répondre aux réels besoins d'expérimentation des enfants. Nous proposons des espaces de jeux diversifiés dans chaque unité : espace moteur, espace de jeux symbolique, espace de jeux de construction, espace "cocooning", un espace aménagé pour proposer des activités sur table. Dans l'unité crèche est un espace dédié au plus petits : une professionnelle y est installée en permanence afin de garantir la sécurité affective et physique des plus jeunes ne sachant se déplacer seule.

Le jeu permet la rencontre de l'autre et la rencontre de soi. Il est un besoin vital pour l'enfant, comme manger et boire. C'est aussi son activité principale au quotidien et ce à tout âge. Pour lui, c'est un moyen de se découvrir et de mieux connaître le monde qui l'entoure. Il passe par ses propres expériences mais aussi par les interactions qu'il entretient avec ses pairs et les échanges avec l'adulte. Jouer lui permet d'intégrer progressivement les règles de vie sociale en passant par le plaisir, les conflits, la frustration.

"L'enfant ne joue pas pour apprendre, mais il apprend parce qu'il joue." Jean Epstein

Le jeu libre développe la créativité et l'autonomie. Il est l'activité privilégiée sur notre structure. C'est l'enfant qui est à l'initiative de son jeu. L'adulte est dans une position de disponibilité, d'observation, d'encouragement. Il peut participer au jeu sous l'impulsion de l'enfant, soutenir et accompagner la pratique du jeu, la gestion des conflits entre enfants, les différentes expériences par le regard. Par l'observation, il peut réajuster ses propositions que ce soit en termes de quantité de jeux, d'aménagement de l'espace, de proposition.

Tout au long de la journée, nous proposons différentes activités : Aucune n'est imposée aux enfants

Parallèlement au jeu libre, auquel l'enfant peut se prêter à tout moment de la journée, des activités ludiques sont également proposées (et jamais imposées) à l'enfant afin de répondre à des attentes plus spécifiques selon son âge et ses capacités. L'enfant sera toujours libre de refuser de participer à ce que l'adulte propose, tout comme il sera libre d'y rester et d'expérimenter autant de temps qu'il le souhaite.

► Un temps pour rêver et s'ennuyer

L'enfant a parfois besoin de ces moments de tranquillité, de retour sur lui et d'appropriation des espaces. Il est important de considérer ce temps comme un choix et une véritable activité.

"Ne rien faire" n'est pas négatif, au contraire, c'est un moment utile car cela permet à l'enfant de développer sa créativité et son imagination et d'avancer A SON PROPRE RYTHME...Il est primordial que l'enfant puisse avoir du temps pour rêver ! Observer, se poser, imaginer est une part essentielle dans la construction du développement de l'enfant. A trop solliciter un enfant, on risque de tarir sa spontanéité, sa créativité, voire sa curiosité :

"L'ennui c'est délicieux, le moment peut devenir créatif. Ce n'est ni le vide, ni la dépression, mais un temps de jachère. Un enfant, c'est comme la terre, ça a besoin de ne rien faire" Elisabeth Bami

4. L'itinérance ludique

Le mercredi et durant les vacances scolaires, une modulation de notre agrément nous permet d'accueillir moins d'enfants. Ceci nous a permis d'expérimenter une autre manière de vivre notre quotidien. Inspirés par la pédagogie de l'itinérance ludique de Laurence RAMEAU, la paroi qui sépare nos deux unités est alors partiellement retiré. Un grand espace de jeu s'offre alors aux 15 enfants accueillis ce jour-là au multi-accueil. Les professionnelles adaptent leurs propositions éducatives aux enfants, et se répartissent harmonieusement dans l'espace afin de permettre à chacun d'évoluer librement dans l'espace et de se diriger vers des ateliers différents.

C'est aussi l'occasion pour les plus petits de découvrir d'autres jeux, un autre univers et de s'approprier un autre espace. Ainsi l'unité Jardin passerelle est progressivement découverte par les enfants et le passage facilité lorsqu'il y aura changement d'unité. Pour tous c'est l'occasion de rencontrer d'autres enfants : les grands inspirent les plus petits, les plus grands apprennent à faire attention au plus petits ... c'est un moment fort en échange et en découverte de l'autre.

Zoom sur : Les grands principes de l'itinérance ludique

L'itinérance ludique s'articule autour de trois grands principes : la libre circulation des enfants dans la crèche, la création d'univers ludiques, le fait que l'enfant soit auteur de son jeu.

• La libre circulation des enfants dans la crèche

Exit les sections ! Il faut désormais voir la crèche comme une unité pédagogique. En fonction de l'architecture et des contraintes de la crèche, les équipes vont faire en sorte que les enfants circulent comme ils le veulent à l'intérieur de cette unité.

Ils ne sont plus enfermés dans un seul et même espace. « *On supprime les barrières qui donne des airs de prison aux crèches. On laisse les portes ouvertes et on leur permet d'aller voir ce qu'il se passe de l'autre côté* », détaille Laurence Rameau.

Les groupes d'âge n'existent plus : « on travaille plutôt de manière vertical. Nous sommes partis du constat que les enfants ont leur repères : l'endroit où ils mangent, où ils dorment. Cela suffit. Et quand ils se promènent, ils vont rencontrer des enfants qui n'ont pas le même âge qu'eux, qui ont un stade de développement différent », poursuit-elle. Et c'est là tout l'intérêt ! L'important est de laisser la possibilité aux enfants de faire des allers et retours dans les différents espaces proposés. « *Cela correspond beaucoup plus à ce que les enfants sont à cet âge là. Cela leur permet de construire leurs pensées plus longuement. Ils vont ainsi rester bien plus que 10 minutes sur un jeu ! Ils peuvent en effet rester des heures sur une activité qui leur plait comme la patouille, les cartons...* » fait-elle remarquer.

• La création d'univers ludiques

L'idée n'est plus de parler d'ateliers ou même d'activités. Dans l'itinérance ludique on parle « d'univers ludiques » valables pour des enfants de tous les âges. « On met alors en place un univers ludique autour du carton et un autre autour du ménage par exemple », explique l'ex directrice de crèche. « *Puis on va collecter des objets ludiques : des cartons avec trous, sans trous, avec rabat ou pas pour le premier, des seaux, des chiffons, des brosses, pour le deuxième...* » poursuit-elle. Et la seule question que les professionnels ont à se poser à ce moment là est : qu'est-ce qu'ils vont faire avec tout ça ? Chaque jour, vous allez être étonnés de voir comment les enfants vont s'approprier ces univers et ces objets. Ils sont en effet à l'âge de la découverte des objets et n'ont pas de représentation du monde. Avec les gommettes par exemple, ce qui les intéresse n'est pas de les coller dans un sapin mais plutôt de voir si elles peuvent se déchirer, coller sur la table, sur leurs mains...etc.

• L'enfant : auteur de son jeu

Grâce aux différents objets ludiques fournis, l'enfant n'est pas seulement acteur de son jeu, il en est l'auteur. Il décide de ce qu'il va faire. Certains vont explorer la texture du carton, d'autres vont faire l'expérience du contenu et contenant en entrant dedans et en en sortant ; d'autres encore vont en faire une voiture ou une maison.

Idem pour l'univers ménage ! Certains vont manipuler les chiffonnettes, d'autres vont les mettre dans un sceau, d'autres encore vont faire semblant de faire du ménage.

« *De cette manière, on répond aux attentes de toutes les tranches d'âge* », assure Laurence Rameau.

Extrait de l'article « L'itinérance ludique : une pédagogie au service des tout-petits » Les pro de la petite enfance

Cette manière d'appréhender l'accueil offre plusieurs avantages pour les enfants :

- Pour les plus petits, cela peut être plus favorable à la prise d'initiative (imitation des plus grands dans leurs jeux et leur langage).
- Pour les plus grands cela peut être favorable à l'apprentissage (explication aux plus petits, développe son sens des responsabilités), respect de l'autre. Le respect et l'acquisition de ses notions sont valorisants pour l'enfant plus grand.

3. La communication gestuelle

1. Qu'est-ce que c'est ?

La communication gestuelle est issue de la rencontre entre la petite enfance et la Langue des signes pratiqués par les sourds muets. Il s'agit d'enrichir notre communication avec les enfants de signes issus de la LSF (Langue des Signes Française) afin de permettre une meilleure communication, d'enrichir leur compréhension et de réduire les frustrations liées à la non-possibilité d'évoquer verbalement leurs besoins ou leurs maux avant l'apparition de la parole.

2. Quel intérêt pour l'enfant ?

Le but premier de la mise en place d'un langage enrichi par l'utilisation des signes gestuels et d'éclaircir la compréhension de l'enfant de notre discours et de créer un outil langagier que le bébé pourra utiliser avant même de pouvoir utiliser son appareil phonatoire pour prononcer des mots. Ainsi il est plus aisé pour nous de comprendre les plus petits et ainsi de pouvoir répondre plus rapidement à ses besoins, envies, d'accompagner frustrations, colères, tristesse ou douleurs.

Pour les professionnelles l'utilisation d'un langage supplémentaire impose à l'adulte de ralentir et de rechercher la communication avec l'enfant, son regard, lorsqu'il lui parle. Ainsi la relation avec les enfants n'en est que plus riche, plus intense. Nous allons au-delà de la simple verbalisation de nos actions. Nous communiquons pleinement et sincèrement.

3. Concrètement, comment ça se passe ?

Depuis octobre 2020, l'équipe du multi-accueil est progressivement former. Une animatrice formatrice agréée en communication gestuelle vient à la crèche, 2 fois par mois lors des séances de formation, au moins une fois par mois durant le reste de l'année. Elle forme les professionnelles tout en proposant un temps d'éveil avec les signes pour les enfants. Durant 1h, nous chantons/signons des comptines, apprenons les signes de manières ludiques, écoutons des histoires signées.

Une fois que la formation à débiter, c'est aux professionnelles de prendre le relais : au quotidien, elles vont utiliser les signes en même temps qu'elles vont utiliser le langage oral. A force de voir les signes, les enfants vont associer le signe à un mot et un geste/object/action. Les enfants se saisiront ou pas des signes, chacun à leurs rythmes. Il n'y a aucune obligation pour les enfants de signer, nous ne sommes pas dans une relation d'apprentissages des signes avec eux. Pas de quizz, de leçons, ils signeront s'ils le souhaitent, avec les professionnelles, les parents, les autres enfants ... ou pas.

Depuis que ce projet existe et fait parti de notre quotidien, nous avons pu constater un réel bénéfice pour les enfants. En quelques mois, les premiers signes apparaissent. Avec eux, une facilité de communication bénéfique à la relation adulte/enfant, une satisfaction des enfants de se faire comprendre plus facilement

4. Les repas

Le temps du repas est un moment privilégié, il permet à l'enfant de nombreux apprentissages physiologiques, affectifs, sociaux et culturels.

Manger c'est communiquer, partager un moment à plusieurs et se faire plaisir ! Le repas est , tout au long de la vie humaine, un phénomène social. En effet, la faim chez le bébé, ne se satisfait que par l'intervention de l'adulte. Quand il grandit, l'enfant apprend les règles en usage dans la société où il vit, par rapport à l'alimentation, ainsi que le plaisir de manger avec d'autres enfants. Dans les 3 premières années de sa vie, l'enfant a beaucoup à apprendre : boire au verre, manger avec une cuillère, mâcher, respecter les règles de comportement à table, ne pas déranger les autres..

1. Chez les plus petits

Au sein de l'unité crèche, le repas est pensé comme un des moments durant lequel le bébé est en interactions individuelles et privilégiée avec sa référente.

En début d'année scolaire, l'équipe réfléchit à un ordre de passage pour le repas des enfants. Il tient compte des habitudes de vie de l'enfant (heure de lever, de petits déjeuner, sieste du matin ou pas ...), mais aussi de ses capacités (à patienter, repas en individuels, ou en groupe ...). Cet ordre de repas se veut le plus fixe possible. Il permettra aux enfants de construire des repères et de pouvoir ainsi patienter plus facilement. Mais celui-ci n'est pas immuable : il pourra évoluer en fonction des enfants afin de permettre un ajustement régulier au plus près des besoins de l'enfant.

Le repas se passe dans la pièce de vie : chaque professionnelle se définit un coin de la pièce dans lequel elle donner les repas des enfants dont elle a la référence. Le repas des plus petits se dérouleront dans les bras de la professionnelle (prise des biberons, des premières cuillères de purée.). Puis en fonction des enfants, les repas pourront être proposer dans un transat, ou dans une petite chaise tablette. Progressivement, en fonction de l'évolution de chacun, les repas pourront se passer à table, d'abord en individuel, puis en petits groupes.

La diversification alimentaire est une étape importante de la vie des plus petits. Nous avons à cœur, de laisser sa primeur aux parents. Elle débutera donc à la maison, quand les parents l'auront décidé. A la crèche, nous commenceront seulement quand les parents seront d'accord. Nous ne donnerons à l'enfant que des aliments qu'il a déjà goûté à la maison. Une feuille de diversification sera remplie régulièrement par les parents et servira de support aux équipes. Il pourra nous arriver de faire goûter un aliment à la crèche mais jamais avant 10 mois et seulement avec l'accord de la famille. Au-delà d'un an, nous estimons que l'enfant pourra découvrir des nouveaux aliments à la crèche : cela fait aussi parti des avantages de la collectivité !

2. L'allaitement maternel

Convaincus des bienfaits de l'allaitement maternel, nous encourageons les familles à le maintenir (si elles le souhaitent bien sûr) à l'arrivée de l'enfant sur la structure. Dans ce but, nous avons rédigé un protocole spécifique destinée aux familles et aux professionnelles. Les mères ont la possibilité de nous donner leur lait, mais aussi d'allaiter sur la structure. Le lait sera proposé aux enfants au biberon, ou bien, à la tasse, à la pipette ... en fonction du désir des parents et des besoins de chaque enfant. Nous tenterons de nous adapter aux mieux. De plus, les professionnelles sont régulièrement formées par une conseillère en lactation afin d'enrichir leurs connaissances en la matière et ainsi pouvoir être un réel soutien à l'allaitement maternel.

CF Annexe

3. Au jardin Passerelle

Pour les plus grands le repas se passe en grands groupes. Il peut avoir lieu dans l'espace de vie des enfants ou bien au réfectoire de l'école.

Il est pensé comme un moment de découverte pour les enfants mais aussi d'apprentissages à l'autonomie. Inspiré par la pédagogie Montessori, les enfants participent à la mise en place de la table : Ils installent une nape sur les tables ainsi que des sets de tables marquant l'emplacement de chaque ustensile. Puis distribuent plateau repas, verres et couverts. Tout au long du repas, ils auront la possibilité de se servir de l'eau à l'aide de petit pichet en verre adapté.

L'intégralité du repas est proposée aux enfants en même temps, ce qui leur permet de manger ce qu'ils souhaitent, dans l'ordre qu'ils le souhaitent, d'expérimenter en faisant des mélanges de goût, de textures.

4. Le choix d'une alimentation saine

La structure est fournie en repas par un prestataire : Ansamble. Leur cuisine centrale, situé à Arras livre en liaison froide chaque jour notre structure.

Depuis septembre 2021, nous avons fait le choix d'une gamme supérieur pour les repas des enfants : Ainsi les enfants bénéficieront d'un repas végétarien par semaine, de 50% de Bio et de 2 produits locaux dans leurs assiettes quotidiennes.

La société nous propose 3 textures de repas différentes, nous permettant de nous adapter au plus juste des capacités des enfants.

- Une texture lisse pour les plus petits
- Une texture moulinée pour les premiers morceaux
- Une texture de « grands »

Le changement de texture se fera en fonction des capacités de chaque enfant et des choix de diversification des familles.

Dans une logique de respect des choix des familles nous pouvons proposer à ces dernières ayant fait le choix de la diversification menée par l'enfant (DME) de la pratiquer aussi sur la structure. Un protocole a été écrit et travailler avec l'équipe. **CF Annexe**

5. Les soins, moments individualisés

1. Le choix de la référence

Sur l'Unité Crèche, nous avons fait le choix de pratiquer la référence.

Cet outil de prise en charge individualisé a été élaboré par Emmi Pickler, médecin pédagogue, au début du 20^{ème} siècle dans la pouponnière qu'elle dirigeait à Budapest en Hongrie.

Il s'agit de permettre à l'enfant de renforcer les liens d'attachement en désignant une personne qui sera particulièrement attentive à cet enfant. Dans l'unité crèche, chaque professionnelle a 4 enfants en références. C'est elle qui accueillera la famille lors de l'adaptation, et qui par la suite s'occupera de l'enfant, en priorité et principalement pour les moments les plus intimes : change, repas, coucher. Bien que la référente ne soit pas l'unique professionnelle qui s'occupe de l'enfant, elle a à cœur le fait de transmettre aux restes de l'équipe les informations importantes pour la prise en charge de l'enfant, notamment lorsqu'elle n'est pas là. Elle veille aussi à ne pas enfermer l'enfant dans une relation exclusive qui pourrait être délétère pour tous, et encourage l'enfant sécurisé à s'ouvrir et à aller vers les autres.

La mise en place de la référence est particulièrement importante pour les plus jeunes et les derniers arrivés. Avec les mois passant, elle peut devenir moins exclusive afin d'accompagner l'enfant vers un changement d'organisation (il n'y a pas de référence mise en place au Jardin passerelle) et ainsi permettre à l'enfant de faire ses propres choix en matière de prises en charges.

2. Les temps de change et l'acquisition de la « propreté »

Le change des bébés est un moment important de communication, les gestes doivent être verbalisés. C'est aussi un moment d'échange individualisé privilégié, de bien être, de plaisir qui permet à l'enfant de découvrir son corps. Dans notre société, l'acquisition de la propreté est une étape importante du développement social et corporel du jeune enfant. En effet, cette acquisition participe au développement de l'enfant par une meilleure perception et maîtrise de soi, par moins de dépendance physique et psychologique face aux adultes. L'apprentissage de la propreté est le projet de l'enfant et non celui de l'adulte. Chaque enfant est différent et ne réagit pas de la même façon face à ce nouvel apprentissage.

Afin de respecter l'intimité et la pudeur de l'enfant, il est important que :

- le professionnel vérifie si l'enfant a fait une selle toujours dans l'espace de change, et non pas au beau milieu de la salle, devant tous les adultes et enfants,
- le professionnel propose systématiquement à l'enfant de changer sa couche par des paroles simples mais adressées directement à lui « Veux-tu que je change ta couche ? ». La parole est accompagnée de signe dans l'unité crèche.
- le professionnel demeure dans une relation individuelle avec l'enfant lors du change (éviter de parler aux collègues, etc...).
- les toilettes soient séparés par une petite cloison.

Afin de favoriser l'autonomie pendant le temps intime du change, l'équipe pratiquera :

- ▶ le change sur le côté lorsque l'enfant sera allongé sur le tapis de change : il permet un dialogue tonique avec l'enfant qui deviendra très vite acteur de son change, en se tournant lui-même d'un côté puis de l'autre.
- ▶ le change debout : l'enfant se déshabille seul et utilise sa pаниère pour y ranger ses habits. S'il le souhaite, il peut enlever sa couche et se laver seul à l'aide d'un gant. Un pot sera à disposition dans les deux unités afin de permettre à l'enfant de faire le choix entre le pot et les toilettes.

La mise de la nouvelle couche se fera dans la position debout et avec la participation de l'enfant.

L'acquisition de la propreté est une préoccupation au cours de la deuxième année. Cette acquisition dépend de la maturité physiologique et psychologique de chaque enfant. Dans cette étape essentielle pour l'enfant et son parent, la collaboration parents/professionnels est à prendre en considération. L'enfant peut être « propre » à la maison et pas à la structure ou inversement. L'accueillant s'efforcera de favoriser une continuité entre la maison et la structure. Elle sera attentive aux signes montrant que l'enfant a envie et qu'il se sent prêt.

Dans le cadre des actions de prévention, les Auxiliaires de puéricultures ont mis en place un projet « brossage des dents » au sein de l'unité du Jardin Passerelle. Ainsi les familles et les enfants sont sensibiliser à l'importance du brossage des dents après chaque repas, même avec des plus petits. L'action s'inscrit aussi dans une dynamique de continuité avec les pratiques du périscolaire.

6. Le sommeil

Les temps de sommeil sont des moments indispensables pour le développement émotionnel, affectif, interactif, relationnel et social de l'enfant. En effet ils sont primordiaux pour la croissance et pour la maturité du système nerveux de l'enfant. Pendant son sommeil, l'enfant revit les situations de la journée, les réadapte et les assimile. Ces temps permettent la construction de soi !

Les professionnels font preuve d'observation « accrue » pour repérer les moindres signes de fatigue chez l'enfant. Il est important que les parents indiquent à la personne qui les accueille les signes qui peuvent accompagner ce besoin et le temps de sommeil précédent.

Chez les plus petits, chaque enfant à son propre rythme de sommeil qui sera respecté. Les professionnels proposeront des temps de repos en fonction de leurs observations et des transmissions des parents. Mais si l'on observe que l'enfant ne dort pas, il ne restera pas dans son lit à l'excès. De même, si un enfant à besoin de la présence de l'adulte, les professionnels s'organiseront de manière à permettre un accompagnement individuel à l'endormissement. Le sommeil du tout petit étant un besoin primordial, nous le respecterons. Ainsi nous ne réveillerons pas un bébé même si sa sieste dépasse les recommandations parentales. Par contre, à partir de 18 mois et en fonction des enfants nous adaptons notre pratique. Le sommeil nocturne devenant primordiale nous sommes à l'écoute des éventuelles difficultés de sommeil nocturne des enfants qui pourraient être dû à un

temps de sieste trop important. Nous pouvons éventuellement être amené à laisser la porte du dortoir ouverte afin d'éviter que les enfants ne prolongent leurs cycles de sommeil sur de trop longues durées. Bien sûr, ces décisions sont le fruit de discussion avec les familles et de compromis. C'est là toute la richesse de ce travail en co-éducation.

Pour se reposer, l'enfant retrouvera son « doudou », sa sucette ou tout autre objet qui le sécurise, cela lui permet au moment de s'endormir de se calmer, et d'apaiser seul ses tensions. Les parents pourront également emmener une gigoteuse pour que l'enfant se sente sécurisé et rassuré par l'odeur et les sensations qui lui sont familières.

Un lit sera attribué à chaque enfant. Les repères dans l'espace sont essentiels pour que l'enfant s'approprie son espace de sommeil et se repose dans le calme et la sérénité. L'enfant dormira toujours à la même place, dans le même lit. Sa photo sera placée au-dessus de son lit, afin qu'il se sente reconnu et qu'il ait sa place dans le dortoir. En fonction de l'âge de l'enfant, de ses habitudes familiales et de ses besoins, les enfants dorment dans des lits à barreaux ou des lits au sol. Nous privilégions les lits à barreaux pour les plus petits et souhaitons pouvoir leur proposer un lit au sol dès qu'ils ont la capacité de sortir seul de leur lit afin d'encourager l'autonomie de l'enfant.

7. Doudou/tétine ... L'objet transitionnel au multi-accueil

Les enfants de moins de 3 ans ont un besoin de sécurité affective très fort. De là dépend leur bien-être quotidien à la crèche. Souvent, pour se rassurer et favoriser la transition entre la crèche et la maison, les enfants investissent un objet. C'est l'objet transitionnel. Souvent il prend la forme d'un doudou/peluche, parfois c'est la tétine de l'enfant qu'il investit bcp, parfois un peu s'agit d'un lange, d'un t-shirt des parents ou autre.

L'équipe respectera toujours le choix de l'enfant. Les doudous et tétines sont en libre accès. Pour ranger le doudou, il y a un meuble dans chaque unité de vie. Les tétines sont rangées dans une boîte compartimentée pour une question d'hygiène, mais elles sont proposées aux enfants si l'on observe qu'ils pourraient en avoir besoin ou à demande dès qu'ils en ont la capacité. Pour les plus grands, les professionnels sont parfois amenés à proposer à l'enfant de déposer doudous et tétines afin de pouvoir pleinement participer aux temps de jeux proposer. Mais la séparation d'avec l'objet ne sera jamais forcée ni imposé. Doudous et tétines peuvent faire l'aller retour à la maison quotidiennement. Si nous préférons avoir une tétine qui reste à la crèche, nous encourageons à ce que le doudou fasse l'aller-retour afin de pouvoir jouer pleinement son rôle d'objet transitionnel.

9. Le Jardin Passerelle

Le projet du Jardin Passerelle est né d'une volonté municipale de faciliter l'entrée des enfants à l'école maternelle. Partant du constat que pour un enfant de moins de trois ans, l'entrée à l'école maternelle est un moment décisif. Cette première expérience peut conditionner le parcours scolaire futur de l'enfant.

La mission du jardin passerelle est de construire avec les enfants, les familles et l'école, une passerelle avec des modalités d'accueil et d'accompagnement nouvelles, voire innovantes pour une co-éducation authentique. Il permet aussi de faciliter l'intégration d'enfants porteurs de handicap qui peuvent être accueillis conjointement sur l'école et sur le Jardin passerelle.

L'intégration dans une collectivité, quelle qu'elle soit, ne peut se faire que si l'enfant et sa famille est considéré, reconnu et respecté par cette même collectivité. Le jardin passerelle peut être le lieu d'une première séparation parents-enfants, étape sensible ayant besoin d'un accompagnement spécifique de la part des professionnels. Il peut être synonyme d'une première expérience éducative en collectivité créatrice de nouveaux repères affectifs, sociaux, spatiaux et temporels qui doit s'organiser progressivement pour l'enfant.

Les objectifs du jardin passerelle

A l'origine du projet, les objectifs étaient ainsi pensés :

- Favoriser la séparation parents/enfants
- Favoriser le développement psychoaffectif, cognitif et social de tous les enfants
- Permettre un travail pédagogique à l'attention de l'enfant mobilisant des moyens adaptés aux particularités de son âge
- Contribuer à la socialisation des enfants et à son entrée progressive à l'école
- Permettre une adaptation progressive calquée sur le rythme de l'école
- Contribuer à une cohérence éducative entre la famille, l'école et le jardin passerelle
- Reconnaître les parents comme partenaire d'une co-éducation
- Valoriser la fonction parentale et rechercher la participation active des parents
- Faciliter la rencontre entre les familles et l'école et construire un lien de confiance avec celle-ci

Aujourd'hui le projet évolue encore. Chaque année, en fonction des expériences vécues, du retour des familles, des professionnels, des observations, des besoins et envies, nous enrichissons ce projet.

En 2017, 1er Partenariat avec l'éducation nationale

Après plusieurs mois de travail et de recherche, la 1ère convention a été signée le 16 Mars 2017 entre la commune de Bailleul sur Thérain et l'éducation Nationale.

Cette convention a officialisé notre partenariat et l'inclusion des enfants accueillis au Jardin Passerelle et de la structure elle-même dans la vie du groupe scolaire François Mitterrand.

Depuis nous travaillons ensemble à la réussite de ce beau projet novateur, qui en 4 ans de fonctionnement a su montrer toute l'importance qu'il a pour les enfants, leurs parents et les professionnels.

Au quotidien

Le Jardin passerelle fait partie intégrante du multi-accueil. Il accueille les enfants de 18 mois à 4 ans, comme le ferait un groupe de grands de crèche. Sa particularité repose sur son projet pédagogique novateur et spécifique qui se traduit par plusieurs choses :

- Les temps de rencontres bi-semainier avec la classe des TPS PS

- Les repas au réfectoire de l'école
- La participation des enfants aux moments festifs du groupe scolaire
- Des projets éducatifs communs entre la classe des TPS PS et le Jardin passerelle
- Un travail de collaboration autour de l'accueil des enfants porteurs de handicap ainsi que pour préparer la rentrée scolaire.

En plus de ces spécificités de partenariat, notre projet pédagogique est tourné vers une logique de préscolarisation : Inspirée par la pédagogie Montessori, notre accompagnement quotidien repose sur un accompagnement vers l'autonomie, nos propositions éducatives vers un développement des compétences des enfants.

1. Les temps de rencontres

Nos rencontres hebdomadaires ne débutent qu'après les vacances de la Toussaint afin de laisser le temps aux enfants d'arriver et de trouver leurs places dans leurs groupes respectifs.

Ensuite, chaque lundi matin nous nous retrouvons en salle d'évolution. Entre 9h à 9h45, trois pôles de jeux moteurs sont installés : un parcours moteur, un jeu de ronde, un jeu de lancer. Le groupe est découpé en 3 et les enfants du Jardin passerelle disséminés dans chacun avec toujours la présence d'au moins un adulte référent. Les 3 groupes tournent sur chacun des pôles. Souvent, notre petite séance se termine par un regroupement tous ensemble en relaxation.

Les jeudi matin, nous nous retrouvons à la médiathèque pour un temps de lecture. Souvent organisé par Cyrielle, l'animatrice de la médiathèque, il peut parfois l'être par des professionnelles de la crèche ou des stagiaires. Après quelques livres, les professionnelles de la crèche prennent le relais pour chanter quelques comptines avec les enfants.

Ces temps de rencontre se préparent en amont et se réfléchissent chaque semaine, lors d'une rencontre entre l'institutrice et les professionnelles du Jardin passerelle. Ces rencontres nous permettent de faire un point sur les participants, enfants comme adultes, de faire un retour sur les pôles qui fonctionnent plus ou moins et éventuellement de réajuster nos propositions.

2. Les repas au réfectoire

Voici une étape importante pour les enfants qui sont souvent très fiers d'aller manger à la cantine des grands.

Au début d'année, les repas de midi sont proposés aux enfants dans leur salle de vie. Puis progressivement, en fonction des enfants de leurs évolutions, nous proposons à un petit groupe d'aller manger au réfectoire. A 10h45, les enfants se préparent. Ils chaussent leurs chaussures, et se mettent 2 par 2. Il n'est pas question que du repas : Lorsque nous nous déplaçons à l'école, nous y respectons ses règles. Les enfants se déplacent donc en rang 2 par 2. Conscient du jeune âge des petits, nous chantons une petite chanson afin de les aider à se canaliser et apprendre à se déplacer en rang calmement. Arrivé au réfectoire, les enfants y retrouvent des petites tables et chaises adaptés à leur taille, ainsi que la même vaisselle et le même repas qu'au Jardin Passerelle. Les règles y restent les mêmes : Les enfants peuvent manger dans l'ordre qu'ils le souhaitent, le repas leur étant proposé dans leurs petits plateaux. Ils sont encouragés à goûter et à manger avec leurs couverts. Une règle change : Une fois qu'ils ont terminé de manger, ils doivent rester à table attendre que leurs camarades aient terminés eux aussi. En effet, nous ne disposons pas d'un espace de jeu pour les enfants

dans le réfectoire donc ils doivent patienter à table. Conscient de la difficulté pour tous de patienter nous nous organisons pour que ce temps soit le plus court possible et n'emmenons à la cantine que les enfants capables de respecter cette règle. Progressivement au cours de l'année scolaire, le groupe des enfants allant au réfectoire grandit pour qu'habituellement courant janvier/Février, tous y aillent.

3. Les temps festifs du groupe scolaire

L'intégration des enfants du Jardin passerelle à l'école passe aussi par la participation aux moments festifs. Ainsi, les enfants du Jardin passerelle sont invités à assister au spectacle de Noël, au défilé du Carnaval. Outre le caractère festif toujours apprécié de ces moments, c'est aussi l'occasion pour les enfants de faire l'expérience de très grands rassemblements tout en gardant un taux d'encadrement nous permettant d'assurer la sécurité affective des plus jeunes.

4. Un projet pédagogique commun

Afin d'approfondir notre projet, nous avons fait le choix en 2019 d'aborder une thématique commune au Jardin Passerelle et dans la classe des TPS PS. Nous avons choisi un livre ensemble, adapté à tous les enfants. Nous l'avons lu chacun dans nos espaces, et les enfants des TPS PS ont fait des activités en lien. En juin 2019, après une séance de regroupement à la médiathèque autour de cette thématique avec la lecture de livres associés, les enfants du Jardin Passerelle se sont rendus dans la classe des TPS PS pour participer à une activité manuelle en lien avec la lecture du livre. Les plus petits installés parmi les plus grands ont pu faire l'expérience d'un temps de travail à l'école. Une fois l'activité terminée, tous ont pu profiter de jouer ensemble avant qu'il soit l'heure de nous séparer.

Cette première expérience commune fut une grande réussite pour tous. Les enfants ont pu découvrir leur future classe et y passer une petite heure en participant à des ateliers et en y jouant librement. Ils ont pu mettre des images, sur ce qu'il allait se passer pour eux quelques semaines plus tard. Pour les grands de l'école, le bonheur de retrouver d'ancien camarade et de montrer l'exemple était palpable. Pour les professionnelles de l'école ce fut un premier contact un peu anticipé, et pour ceux de la crèche, la concrétisation d'un an d'accueil et aussi une manière de passer le relais.

5. L'accueil des enfants porteurs de Handicap

Le jardin passerelle a aussi été pensé comme un moyen d'inclusion. En effet, notre proximité nous permet d'ajuster et de mutualiser l'accueil des enfants aux besoins spécifiques.

En 2016, un enfant de 2 ans atteint de troubles autistiques est accueilli au Jardin Passerelle. Il sera scolarisé l'année d'après au groupe scolaire François Mitterrand. Un travail autour de son accueil s'engage avec l'école. Une passerelle spécifique est créée pour lui. L'enfant sera accueilli quotidiennement au Jardin passerelle. Son handicap ne lui permettant pas de suivre une journée d'école complète, son Assistante de Vie Scolaire, viendra le chercher 2 puis 3 matinées par semaine pour un temps de travail dans la classe d'environ 1h. Le reste du temps, il sera accueilli au Jardin Passerelle.

L'équipe du Jardin passerelle a été partie prenante de l'accueil de cet enfant et a été invitée à participer à toutes les réunions entre l'école et les psychologues scolaires.

Notre travail commun fut très enrichissant et à prouver que l'implication pluridisciplinaire autour des enfants est un vrai plus pour eux et leurs parents en charge quotidienne.

6. La pédagogie Montessori au jardin Passerelle

Notes sur Maria Montessori, les grandes lignes de sa pédagogie puis son application à la crèche : autonomie, mobilier adapté, participation à la vie quotidienne (mettre la table, débarrassé, nettoyer après son activités, lavage des vitres), et ateliers Montessori proche des ateliers autonomes qu'ils auront à l'école après.

7. Devenir élève, devenir Parent d'élève

Devenir élève est un des objectifs de l'école maternelle. Le Jardin passerelle n'a pas pour vocation préparer les enfants à devenir des élèves. Mais nous nous donnons comme objectif de par notre accompagnement quotidien et notre projet pédagogique, apporter aux enfants le maximum d'expérience et d'outils pour vivre pleinement et sereinement sa vie d'écolier.

Il en va de même pour les familles. Nous avons à cœur de laisser une grande place aux familles dans notre structure. Pour beaucoup la crèche puis le jardin passerelle sont les premiers lieux d'expériences de la vie en collectivité infantine. Pour les parents, c'est aussi l'occasion de découvrir des métiers en liens direct avec le jeune enfant, des pédagogies. Tout au long de l'année nous proposons aux familles de participer à des ateliers parents enfants. Ils peuvent être à l'initiative des professionnels mais aussi des familles. Pour les familles, le fait de participer à des temps de vie au milieu d'autres enfants leur permet de découvrir leur enfant en collectivités mais aussi de découvrir et mieux comprendre ce qu'est une collectivité de jeunes enfants. Il en va de même avec la participation aux ateliers du Jardin passerelle puis de l'école. La possibilité de participer est aussi pour les familles la possibilité de s'impliquer dans la vie scolaire de leur enfant. Si les parents vivent et partagent des moments avec leur enfant à l'école, il est plus à même de comprendre ce qu'il s'y passe et de vouloir s'impliquer dans la scolarité de leur enfant. L'implication des familles est alors un facteur de réussite éducative clés.

Bilan

Le projet du Jardin passerelle s'est progressivement mis en route au cours de l'année scolaire 2016-2017. Fin 2018, nous avons pu commencer à tirer un bilan plus que positif de cette première année d'échanges : les enfants ont fait une rentrée sereine à l'école. Leur présence à même pacifier le reste du groupe et la rentrée fut placée sous le signe du plaisir et de la rencontre plus que sous celui des pleurs et de l'angoisse de séparation.

2020 et la crise du Covid-19 a vu le projet se mettre en pause. Impossible de se rencontrer, de partager ... Nous avons innové et nous sommes adaptés : Nous avons tenté de maintenir du lien avec l'institutrice des TPS PS afin de permettre tout de même une transition en douceur. Nous espérions pouvoir reprendre nos rencontres durant l'année scolaire 2020-2021, malheureusement le virus en a décidé autrement. Il n'était pas raisonnable de réunir nos groupes ni de se croiser au réfectoire. Nous avons tout de même réussi à entrer un peu dans l'école : durant les vacances scolaires, nous avons pu faire découvrir aux enfants les locaux et nous nous sommes aventurés jusqu'au réfectoire pour y prendre les repas.

Le projet à trouver tous son sens et est une vraie force pour notre structure comme pour le groupe scolaire.

Perspective et évolution du projet

Nous avons à cœur de reprendre et de continuer à développer ce projet si riche.

Nous enrichirons nos rencontres thématiques avec la classe des TPS PS : Nous envisageons un projet commun autour du jardinage, avec plus de séance dans l'école et dans la classe pour les enfants du Jardin Passerelle. Nous inviterons aussi les enfants de l'école à venir nous rendre visite au Jardin Passerelle.

Nous souhaitons aussi étendre le projet passerelle à l'accueil de Loisirs : Des rencontres avaient été prévu dès avril 2020 mais la crise sanitaire de la covid-19 nous a obligé à repousser sa mise en route. Des rencontres seront organisées sur les vacances scolaires d'Avril 2022 puis de Juillet 2022.

8. L'accueil en surnombre

Les dispositions prises par le décret 2021-1131 du 30 août 2021, nous permettent d'accueillir plus d'enfant que ne l'autorise notre agrément dans le respect de notre capacité horaire hebdomadaire.

Au multi-accueil notre agrément est de 20 berceaux. Ponctuellement nous pouvons accueillir jusqu'à 22 enfants, réparties comme suit : 12 au Jardin passerelle, 10 sur l'unité crèche.

Le mercredi et durant les vacances scolaires, notre modulation d'agrément à 15 berceaux nous permet d'accueillir, en section ouverte, un maximum de 17 enfants en simultanée.

L'accueil en surnombre, ne se fera jamais au détriment de la qualité de l'accueil. Le bien-être des enfants reste notre priorité numéro 1.

De même, de part un souci de viabilité financière, le gestionnaire se réserve le droit de fermer l'établissement si les effectifs prévus sont inférieurs ou égaux à 5 enfants.

Pour se faire, la direction organise avant les vacances scolaires, et certains ponts calendaire, un sondage auprès des familles. Suivant les réponses, le gestionnaire sera averti et prendra la décision de fermer ou non l'établissement. Les familles seront prévenues dès la décision actée, de préférence 1 semaine au minimum à l'avance.

Projet social et de développement durable

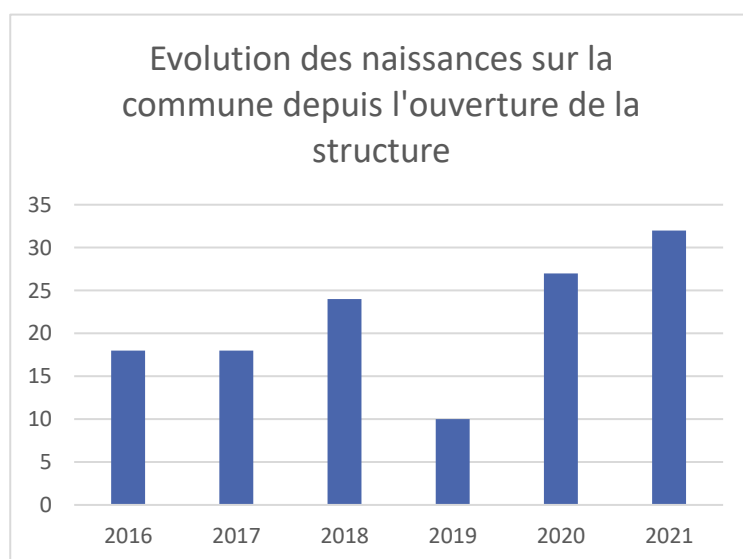
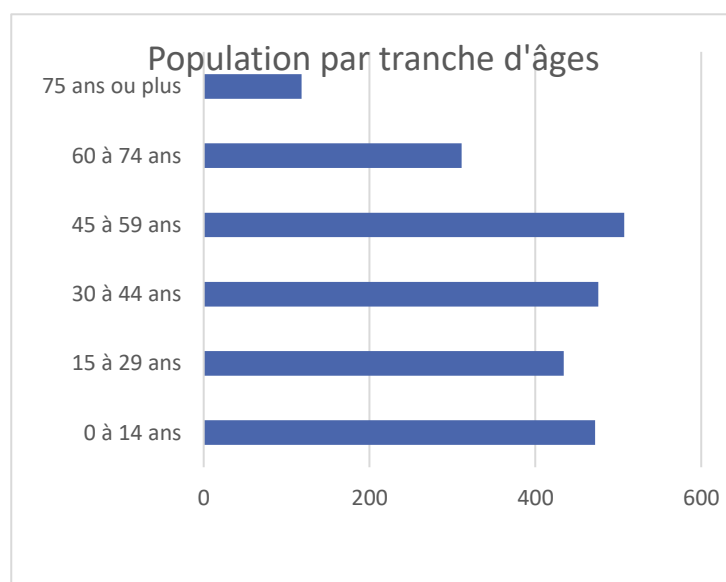
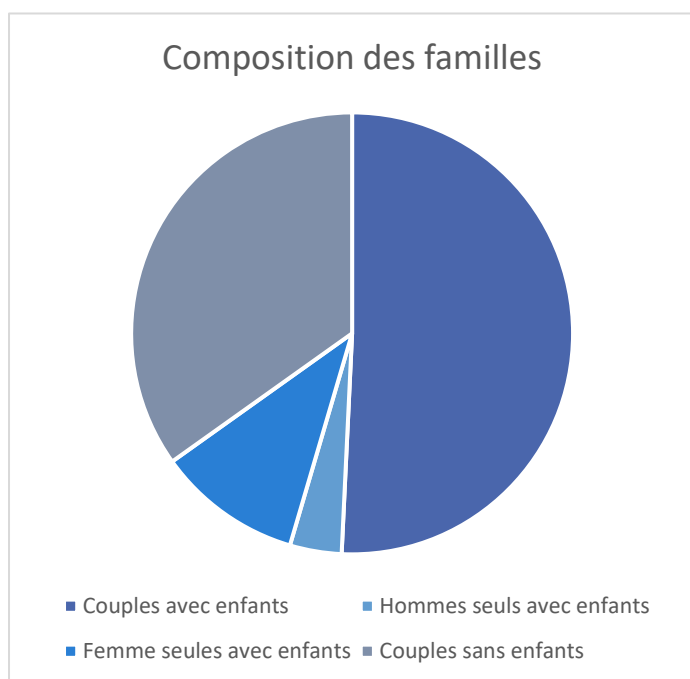
1. Intégration du multi-accueil dans son environnement social

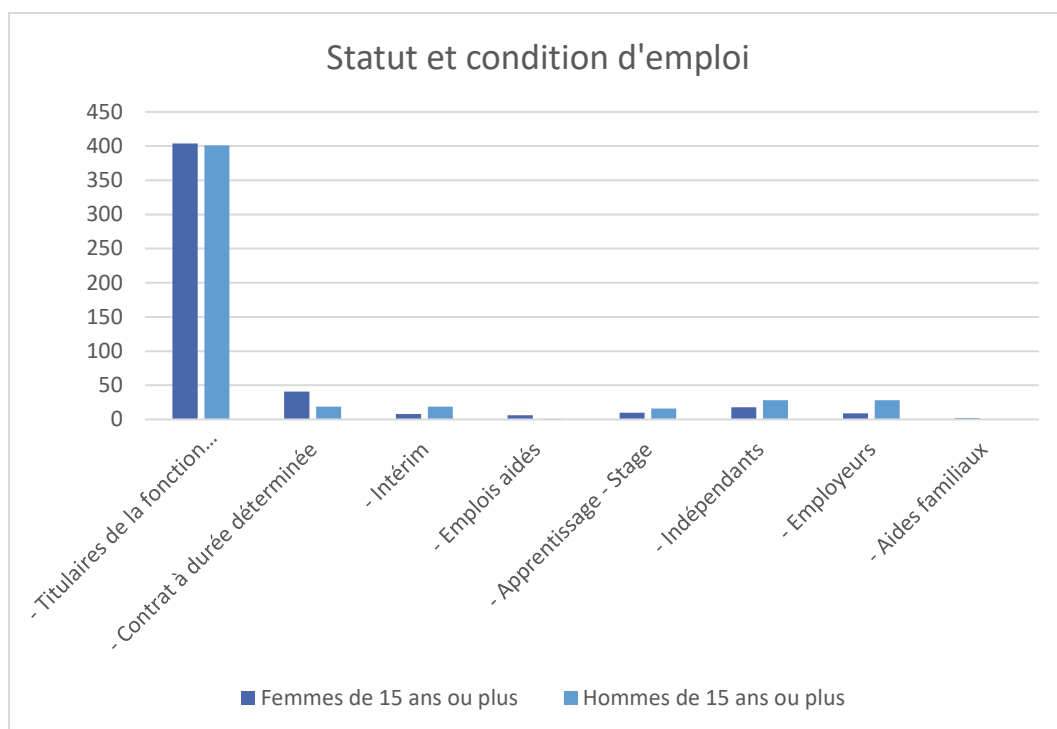
Descriptif de l'environnement

Le multi-accueil Irène et Marie Curie est une structure municipale à gestion associative. Il se situe sur la commune de Bailleul sur Thérain, en zone rural dans le département de l'Oise.

La commune de Bailleul sur Thérain est une commune de 2247 habitants qui allie à la fois, le calme de la campagne et l'attrait d'une petite ville avec son centre de village dynamique, offrant l'accès à des commerces et personnels de santé. Plusieurs projets d'urbanismes ont eu lieu ces dernières années ce qui a permis à la commune d'attirer de nouveaux habitants notamment des familles avec de jeunes enfants.

Quelques représentations graphiques démographiques :





La structure accueil en priorité les familles résidentes sur la commune de Bailleul sur Thérain. A la vue du taux de natalité en forte hausse ces dernières naissances, la demande d'accueil est chaque année plus importante. Pour la rentrée scolaire 2022 et pour la première fois depuis sa création, la demande de place pour des familles bailleuloise a été supérieur à notre capacité d'accueil.

Réponse de l'équipement

Le multi-accueil est la seule solution de garde collective de la commune. Il est un complément de l'offre existante antérieurement basée sur le travail des assistantes maternelles et permet une transition progressive des jeunes enfants vers l'école maternelle.

2. Modalités des relations partenariales

Le multi-accueil s'inscrit dans une dynamique territoriale forte.

Notre premier partenaire est la municipalité, avec laquelle nous entretenons des contacts quotidiens, partageant des locaux avec l'école et l'Alsh communale. Le projet même de la structure trouve son origine dans cette volonté municipale d'intégration et d'échanges. Nous avons pour ambition d'être plus qu'un EAJE sur la commune, mais d'être un acteur de référence du champs de la petite enfance sur la commune, en participant à la mise en place de temps d'échanges avec les familles bailleuloise, accueillis ou non sur la structure, en participant aux évènements communaux mais aussi à des temps d'échanges et de réflexions autour de thématiques Petite enfance, tel que l'intégration des TPS à l'école, les jeux d'une

scolarisation précoce, l'accompagnement que l'on peut offrir auprès des instituteurs, la participation à des temps d'échanges et d'intégration avec l'ALSH, l'accueil commun d'enfant porteurs de handicap ...

Les autres partenaires principaux du multi-accueil sont :

- La PMI, dans son rôle de suivi et de contrôle du multi-accueil mais aussi de soutien et d'accompagnement des familles
- La CAF, partenaires financiers privilégiés via la PSU
- La commune de Bailleul sur Thérain via la convention de gestion, le versement d'une subvention financière d'équilibre et la mutualisation des services d'entretien, entre autres.

Nous avons à cœur de développer un partenariat avec la résidence autonomie de Bailleul sur Thérain, situé à proximité directe du multi-accueil et géré par l'association La Compassion. Les modalités de ce partenariat restent encore à définir.

3. Modalité de participation des familles à la vie de l'EAJE

L'enfant accueilli ne peut être dissocié de ses parents. En effet, accorder une place aux parents c'est placer l'enfant au centre des relations entre ses parents et les personnes qui l'accueillent. La qualité de la séparation et de l'accueil des enfants au quotidien dépend du climat de confiance entre les parents et les professionnels(elles) accueillants.

En outre, la participation des parents à la vie de la structure d'accueil est très bénéfique pour l'épanouissement de l'enfant au sein de la structure, au quotidien. C'est une occasion pour le parent d'être partie prenante des moments intenses vécus par son enfant, en son absence.

D'un climat de confiance et de mise en lien émerge un travail sur la parentalité que nous menons dans les ateliers pensés pour les familles. En effet, la structure aménage des temps d'accueil aux parents au sein de la structure ou à l'extérieur sur des séquences d'activités, des événements ou des sorties. Les objectifs sont les suivants :

- Développer un réseau de parents
- Amener les parents à échanger sur leurs pratiques éducatives
- Prévenir les difficultés sociales
- Inciter les parents à participer au développement des liens sociaux de proximité, favoriser la prise d'initiatives, la créativité.
- Valoriser la place de chacun dans sa famille, dans son village, dans la société.
- Les parents élargissent leur réseau de relations, participent à la réalisation d'objectifs, développent de nouvelles compétences par leur implication réelle et régulière au sein des ateliers mis en place dans la structure.
- Accompagner les parents du Jardin Passerelle dans le devenir Parents d'élèves.

Parents représentants

Depuis l'année scolaire 2021-2022, des élections de parents représentants sont organisées sur la structure selon ces modalités :

- A l'appel de la direction, les parents qui le souhaitent peuvent se porter volontaire par retour mail pour être parent représentant.
- S'ils sont moins de 2, les parents sont élus d'office.
- S'ils sont plus de 2, des élections sont organisées au sein du multi-accueil.
- Les parents sont alors élus « parent représentants du multi-accueil » pour une durée d'une année scolaire. Leur mandat peut être renouvelé tant qu'un de leurs enfants est accueilli dans l'établissement.

Les parents représentants s'engagent à participer à la vie du multi-accueil, en représentant les autres parents lors des commissions de suivi du multi-accueil qui ont lieu de fois par ans avec des représentants de la municipalité et du gestionnaire.

Une fois élus, la direction transmet aux familles leurs adresses mail à l'ensemble des familles des enfants accueillis (avec leur accord) afin que les autres parents puissent les contacter et faire remonter leurs questions et remarques lors de ces temps de commission.

A la suite des commissions de suivis, les parents représentants s'engagent à transmettre aux autres familles un compte rendu de la commission.

4. Actions de soutien à la parentalité

Depuis sa création notre structure met au centre l'accueil des familles et revendique le souhait d'être plus, pour les familles, qu'un mode de garde : nous avons à cœur, que le multi-accueil soit pour les familles bailleuloises, un lieu d'échanges de partage, de rencontres, de soutiens à la parentalité.

Pour ce faire, nous organisons plusieurs choses :

- Atelier annuel de motricité libre pour les enfants de 0 à 2 ans avec la participation d'une psychomotricienne.
- Ateliers parents-enfants ludique
- Participation aux rencontres avec l'école dans le cadre du projet jardin passerelle.
- Ateliers de communication gestuelle avec une animatrice extérieur
- Mise à disposition de prêt de livres gratuitement, via le projet « bibliothèque des parents »
- Espaces affichages « prévention »

De plus, la directrice peut se rendre disponible pour les familles, et les recevoir dans un espace privé pour les accompagner et les soutenir dans leurs pratiques parentales.

Moyens de communication

Afin de permettre aux familles de participer à la vie de la structure, divers moyens de communication sont disponibles :

- Tableau d’affichage générale à l’entrée de la structure
- Affichages participatifs sur les portes des unités, pour inscriptions des familles aux sorties, ateliers avec l’école ect ...
- Mail, téléphone
- Utilisation de l’application Toutemonannée, qui permet la diffusion aux familles des photos et informations quotidiennes, ainsi que de communiquer en direct avec les familles en cas d’impossibilité d’utiliser les mails.

Mise en œuvre de droit pour les familles en insertion sociale ou professionnelle

La situation professionnelle des familles est étudiée lors de la commission d’attribution des places. Nous avons à cœur de permettre l’accueil de familles en recherche d’emploi ou de formation afin de leur permettre un retour à l’emploi.

De plus, la Ligue de l’enseignement de l’Oise via son service Petite enfance, porte la coordination AVIP avec la CAF de l’Oise.

5. La place de la nature et du développement durable dans le quotidien du multi-accueil.

1. D’une volonté politique à l’intérêt pour l’enfant

Depuis plusieurs années, la municipalité de Bailleul sur Thérain s’est engagée dans une volonté de transmission de valeurs écologiques auprès de sa population. De nombreuses animations sont mises en place régulièrement, faisant de la municipalité une ville engagée dans le domaine de la diminution de notre impact environnemental.

Fort de ce constat et personnellement très sensible à la question environnementale, la direction du multi-accueil à souhaiter ouvrir à la nature le quotidien des enfants accueillis.

De nombreuses recherches nous ont permis de mettre en avant le bienfait fondamental de donner à la nature une place centrale dans le quotidien des EAJE :

- Accompagner la découverte du vivant, un réel contact positif et quotidien permettant aux enfants de vivre le cycle de la vie, des saisons ...
- Le contact avec la nature favorise une meilleure santé physique, psychique et spirituelle. La nature est indéniablement une source de bien-être pour l’être humain.
- Les sorties en extérieur favorisent l’épanouissement physique et un développement de leur motricité global harmonieux.
- Mettre à disposition des enfants des éléments naturels pour jouer, découvrir, favorise l’autonomie des enfants, l’entraide mais aussi l’imagination.
- Le contact avec le vivant, les sorties extérieures quotidiennes favorise une bonne santé, la construction de l’immunité des enfants.

2. Accompagnement par l'association label-vie

C'est tout naturellement que nous nous sommes tournés vers l'association Label-vie afin de nous accompagner vers la réduction de notre impact environnemental.

L'association Label-vie est une association de l'Economie Sociale et Solidaire, fondée par Claire Grolleau.

Elle œuvre pour la transition écologique à travers une démarche innovante d'accompagnement au changement pour redonner aux lieux de vie le pouvoir d'agir et devenir des exemples inspirants pour la société.

En 2009, l'association crée le premier label de développement durable pour les crèches, le label ecolo-crèche.

Pour plus d'information : <https://label-vie.org/association/>

Le multi-accueil est entrée dans cette démarche en novembre 2019.

Suite à une formation initiale de la direction à l'entrée dans la démarche, Nous avons d'abord rempli un audit initial nous permettant de faire le point sur la situation actuelle du multi-accueil : bâtiment, consommation d'eau, d'électricité, mobilier, jouet, activités proposées mais aussi accompagnements des familles, technique de management, formation professionnelle ... c'est une sensibilisation globale sur l'impact environnemental mais aussi éthique qui est mis en avant.

Le retour de cet audit nous a permis de mettre en avant les points que nous devions travailler en priorité. En équipe, avec la participation des familles, nous avons choisies de travailler tous particulièrement plusieurs thématiques :

- L'alimentation,
- La gestion des déchets et notamment la mise en place du tri sélectif afin de réduire fortement nos poubelles d'ordures ménagères.
- La modification de notre plan d'hygiène, révisions de notre protocole d'entretien des locaux.
- Les propositions éducatives en intérieur et en extérieur.

A la suite de ces premiers temps de travaillent, trois formations dispensées par « Label-vie » ont été proposés aux équipes :

- Nettoyer sans polluer
- L'éducation à l'environnements pour la petite enfance
- Le jardin écologique

Un retour de ces formations à été fait pour les équipes lors de notre journée pédagogique d'Août 2020. Plusieurs réunions de travail en équipes spécifiques ont été réalisés à la suite desquels nous avons pu revoir et approfondir nos pratiques, mais aussi leur donner un nouveau sens.

3. L'évolution de nos pratiques

1. Dans les aspects techniques ...

Plusieurs changements ont eu lieu dans ce qui concerne l'organisation pratique du quotidien :

- Sensibiliser par nos formations à la toxicité de la vaisselle mélaminé, nous avons pris la décision de changer la vaisselle des enfants : nous avons changé nos plateaux de repas compartimentés en mélaminé pour de l'inox, les gobelets en plastique pour de l'inox et du verre, les assiettes des plus petits initialement en plastique par des assiettes en verre ...
- Nous avons revu notre contrat de prestation avec la société Ansamble : Depuis octobre 2021 les enfants ont des repas composés à 50% d'aliments Bio, 2 aliments locaux, 1 repas végétarien par semaine.
- Les achats alimentaires (petits pots pour la diversification, biscuits, compotes ...) fait par la crèche sont bio.
- Le tri-sélectif à été mis en place en direction des professionnelles mais aussi des enfants qui, au Jardin passerelle, trient les restes alimentaires, les contenants recyclables et récupèrent l'eau des fins de repas pour arroser les plantes.
- Conscient de l'importance de ne pas trop désinfecter les locaux et de la toxicité des produits d'entretien traditionnel, nous avons revus notre plan d'hygiène et des locaux en remplaçant la plupart des produits issus de la pétrochimie traditionnel, par des produits à minima écolabel européen, et l'achat d'un nettoyeur à vapeur sèche.
- Nous n'utilisons du matériel jetable qu'en cas de nécessité absolu, favorisant par tous les moyens mis à notre disposition l'utilisation de matériel lavable.
- Les achats faits le sont toujours en conscience et en recherche de réduire au maximum notre impact, favorisant le matériel de qualité pour une durabilité et une résistance optimale, favorisant les matières écologiques dès que cela est possible.
-

2. ... ainsi que dans nos propositions éducatives

Enrichies par les échanges que nous avons pu avoir avec d'autre EAJE engagé dans la démarche écolo-crèche, nous avons fait évoluer nos pratiques éducatives et les avons enrichies, faisant entrer une réflexion environnementale et éthique dans notre quotidien :

- Fabrication de la pâte à modeler pour les ateliers, de la colle, peinture à l'argile plutôt qu'à la gouache classique dont la toxicité pour les enfants est malheureusement prouvée.
- Création de matériel éducatif à base de matériel de récupération.
- Sortie quotidienne encouragée, dès que le temps le permet. L'achat de combinaison d'extérieur par le multi-accueil est envisagée pour permettre des sorties extérieures plus aisée.
- Organisation de balade en dehors du multi-accueil 1 fois par mois. L'idée est d'habituer et encourager les enfants à marcher dès le plus jeune âge, ainsi que de leur permettre d'avoir des contacts riches et variés avec les éléments naturels.
- Organisation d'atelier et mise en place de coin jeux en intérieur et en extérieur permettant le jeu et la manipulation d'éléments naturelle.
- Aménagement du jardin du multi-accueil afin de permettre des propositions éducatives plus riches et variés, incluant la création d'un coin de jeu avec la terre.
- Organisation d'une journée sans jouet, 1 fois par mois dans l'unité Jardin passerelle.

4. Bilan et perspectives

Depuis novembre 2019, nos pratiques ont évolués : elles se sont enrichies d'une présence de la nature dans le quotidien de la structure. L'environnement est au cœur de nos réflexions. Nous continuons à évoluer et cherchons toujours à réinventer nos propositions éducatives, à réduire leurs impacts environnementaux.

La structure a été labellisé en mai 2022 pour une durée de 3 ans.

L'obtention du label n'est pas une fin en soi : il est une reconnaissance pour notre implication quotidienne, notre engagement, l'évolution de nos pratiques. Mais nous avons encore de nombreux projets : pérennisation de la « journée sans jouet » et organisation de celle-ci plus souvent sur toute la crèche ; mise en place d'armoire de trocs pour les familles ; création d'une zone d'ombrage et aménagement d'espace jeu riche et complet dans le jardin ; ...

En partenariat avec une famille accueillis sur la structure, le multi-accueil va être partie prenante de la création d'une entreprise de location et entretien de couches lavables. Ce test, permettra aux équipes et à la maman entrepreneuse de voir ensemble comment peut être mis en place un service de location sur notre territoire, à quel cout, quel bénéfice pour les enfants, la structure. Il permettra aussi aux équipes de découvrir les couches lavables, de tester et d'envisager la permanence de ce mode de fonctionnement sur la structure.

Modalités d'évaluation du projet d'établissement

Deux fois par an, ont lieu avec la Municipalité, la Ligue de l'Enseignement, les parents représentants et la direction de la structure, des commissions de suivi qui nous permettent de présenter les projets/actions passés et futurs, de recueillir leurs retours et remarques éventuels.

Evaluation du projet d'accueil

Les commissions de suivi de la structure sont l'occasion de faire un point approfondi sur :

- Le taux de remplissage de la structure, les éventuels difficultés, absences des enfants ...
- L'analyse de la liste d'attente et du recueil des refus/arrêt des contrats
- La composition de l'équipe

Les temps de bilan annuel avec les équipes sont l'occasion de faire un point sur les formations et leurs impacts, la satisfaction des équipes, leurs perspectives d'évolution dans l'association, leur envie d'évolution, de formation ...

Evaluation du projet éducatif

Chaque année, le service Petite enfance de la Ligue de l'enseignement envoie aux familles accueillies sur ses structures un questionnaire de satisfaction. Reprenant les principaux objectifs détaillés dans ce projet, il nous permet d'évaluer la pertinence de la mise en place de nos actions, et de mettre en lumière les points restant à travailler.

Le retour de ce questionnaire se fait durant la journée pédagogique et permet aux équipes d'approfondir, de remanier et réécrire le projet en fonction du retour des familles.

Les réunions d'équipes mensuelles, permettent aussi de questionner certaines pratiques, et de les réajuster en fonction des équipes, des enfants, des familles, afin que notre projet soit toujours cohérent et en adéquation avec nos valeurs.

Evaluation du projet social et de développement durable

Pour chaque année scolaire, sont listés les éléments suivants :

- Nombres d'actions de soutien à la parentalité et taux de participation
- Listes des actions partenariales
- Evénements organisés pour les familles et fréquentation
- ...

Les données récoltées nous permettront de réévaluer les actions mises en place et de les modifier aux besoins.